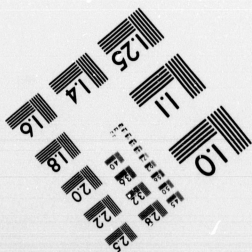
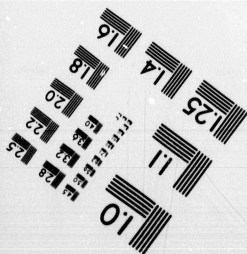
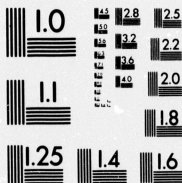


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



1.5  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**

11  
10  
11



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

**1980**

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/  
Couvertures de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/  
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/  
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/  
Reliure serrée (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/  
Pages endommagées

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

---

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/  
Seule édition disponible

Pagination incorrect/  
Erreurs de pagination

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Pages missing/  
Des pages manquent

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Maps missing/  
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/  
Des planches manquent

Additional comments/  
Commentaires supplémentaires

aire  
tains  
de la

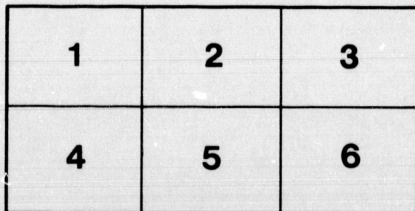
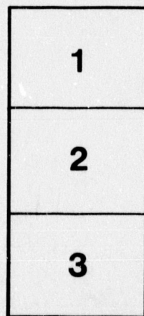
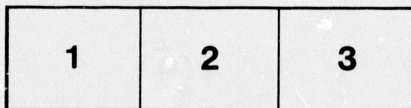
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

National Library of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

Bibliothèque nationale du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

nt

C 2947  
.64  
65

*Alfred Pelland*  
1896.

Monument Maisonneuve

.....  
SOUVENIR DE LA

Cérémonie d'Inauguration



le 1er Juillet, 1895.

*Barthélemy Chénier*

.....  
Publié sous les auspices du Comité

C 2947  
.64  
65

FC2947

.64

C65

Georges-Alphonse  
DAVIAULT



CANADA

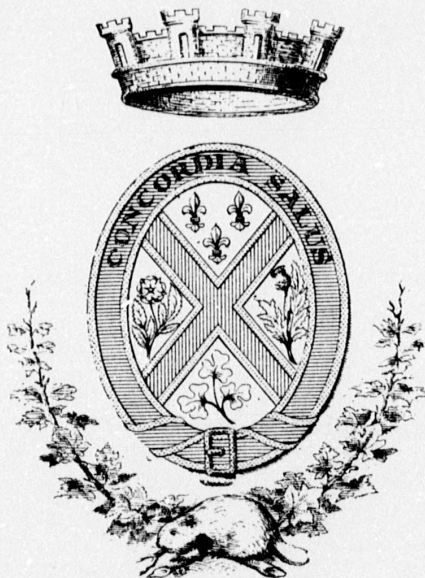
NATIONAL LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Dis

l'H

Dis

# Ceremonie d'Inauguration



DISCOURS D'OUVERTURE, - - - - - PAR LE PRÉSIDENT.

**Dévoilement de la statue de Maisonneuve par  
l'Hon. J. A. Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la Province**

SALUT MILITAIRE. - MUSIQUE.

DISCOURS PAR L'HON. J. A. CHAPLEAU,

- “ “ A. KLECKOWSKI, Consul Général de France,
- “ “ SIR WM. H. HINGSTON,
- “ “ LE TRÈS RÉV. M. COLIN, Supérieur de St-Sulpice de
- “ “ J. P. CLEGHORN, Vice-Président du Comité, [Montréal,
- “ “ J. O. VILLENEUVE, ECR., Maire de Montréal.

**GOD SAVE THE QUEEN,**







MONUMENT MAISONNEUVE

M

re

co

de

br

to

qu

de

te

pr

né

co

po

Ca



Le succès qui a couronné les efforts du *Comité du Monument de Maisonneuve*, a laissé en caisse, après la fête d'inauguration du 1<sup>er</sup> juillet 1895, toutes dépenses payées, une somme relativement considérable. Ce surplus a été consacré à continuer la glorification de M. de Maisonneuve, par la publication d'un double *Souvenir* : la brochure actuelle, tirée à mille exemplaires, pour être distribuée à tous les souscripteurs, et un beau volume in 4<sup>o</sup>, orné de soixante-quatre photo-gravures historiques, tiré à 250 exemplaires, sur papier de luxe, et richement relié ; il est destiné aux principaux souscripteurs et aux bibliothèques publiques du pays et de l'étranger. Le président et le secrétaire, chargés de ces publications, n'ont rien négligé pour les rendre intéressantes et artistiques.

Notre œuvre ainsi terminée, il ne nous reste qu'à remercier cordialement le public d'avoir si généreusement secondé nos efforts pour ériger en cette ville un monument digne de la métropole du Canada et de son fondateur.



## Historique du Monument

L'érection d'un monument à M. de Maisonneuve fut décidée à une assemblée publique des citoyens, tenue dans le mois d'avril 1891, au Mechanic's Hall, sous la présidence du Maire McShane. Le comité fut choisi à une assemblée tenue en mai suivant, à l'Hôtel de Ville. Il était question, à cette époque, d'organiser de grandes fêtes en l'honneur du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal, qui tombait en 1892. Ces fêtes n'ont pas eu lieu.

M. Philippe Hébert, artiste canadien, résidant alors à Paris, prépara plusieurs dessins et maquettes, qui furent longuement étudiés et discutés. Les statues allégoriques furent remplacées par des figures et des bas-reliefs historiques. Les statues d'angle sont : Melle Jeanne Mance, soignant un petit sauvage blessé ; Lambert Closse, avec sa chienne Pilote ; Charles Lemoigne, soldat et colon, et



Magasin de la Compagnie des Indes Occidentales, au coin de la rue Notre-Dame et de la Place Jacques-Cartier.

enfin un chef iroquois. Les bas-reliefs représentent : 1. la réunion à Meudon de MM. Olier, de la Dauversière, du baron de Renty et du baron de Fancamp, pour fonder Ville-Marie ; 2. la célébration de la première messe au débarquement de M. de Maisonneuve à la Pointe-à-Callières ; 3. M. de Maisonneuve surpris sur la Place d'Armes

et tuant le chef des Iroquois ; 4. la mort de Dollard Désormeaux au combat du Long-Sault.

Le monument a une hauteur totale de trente pieds de la ligne d'eau au sommet du chapeau de M. de Maisonneuve ; la statue principale a dix pieds de hauteur avec le socle ; les statues d'angle sept pieds. Tous les ouvrages en bronze sont faits en bronze Keller, par la maison Thiébault, de Paris. Le comité a, suivant contrat signé le 4 juin 1892, devant le notaire Morin, payé à M. P. Hébert \$16,000, pour le dessin général du monument et tous les ouvrages en bronze, qui sont les cinq statues, les quatre bas-reliefs, les



Le vieux Château de Ramezay.

quatre mascarons jetant l'eau dans le bassin de la fontaine et les armes de la ville. Les fondations ont coûté \$2,700, et le piédestal en marbre gris \$6,000 environ, suivant contrats donnés après concours public.

Le 4 septembre 1892, eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du piédestal, en présence d'un grand nombre de citoyens ; le maire Desjardins assistait officiellement. Une plaque commémorative en plomb a été placée sous la première pierre, à l'angle sud.

La fête d'inauguration eut lieu le 1er juillet 1895 ; au delà de 2,500 personnes ont pris place sur des sièges dans l'enceinte de la Place d'Armes, et une foule de 10,000 personnes au moins couvrait les avenues et le parvis de Notre-Dame.

## INSCRIPTIONS SUR LE MONUMENT

En face :

MAISONNEUVE

1642

Côté sud :

IL EST DE MON HONNEUR  
D'ACCOMPLIR MA MISSION,  
TOUS LES ARBRES DE L'ILE  
DE MONTRÉAL DEVRAIENT-ILS  
SE CHANGER EN AUTANT  
D'IROQUOIS.

Réponse de M. de Maisonneuve à M. de Montmagny.

Côté nord :

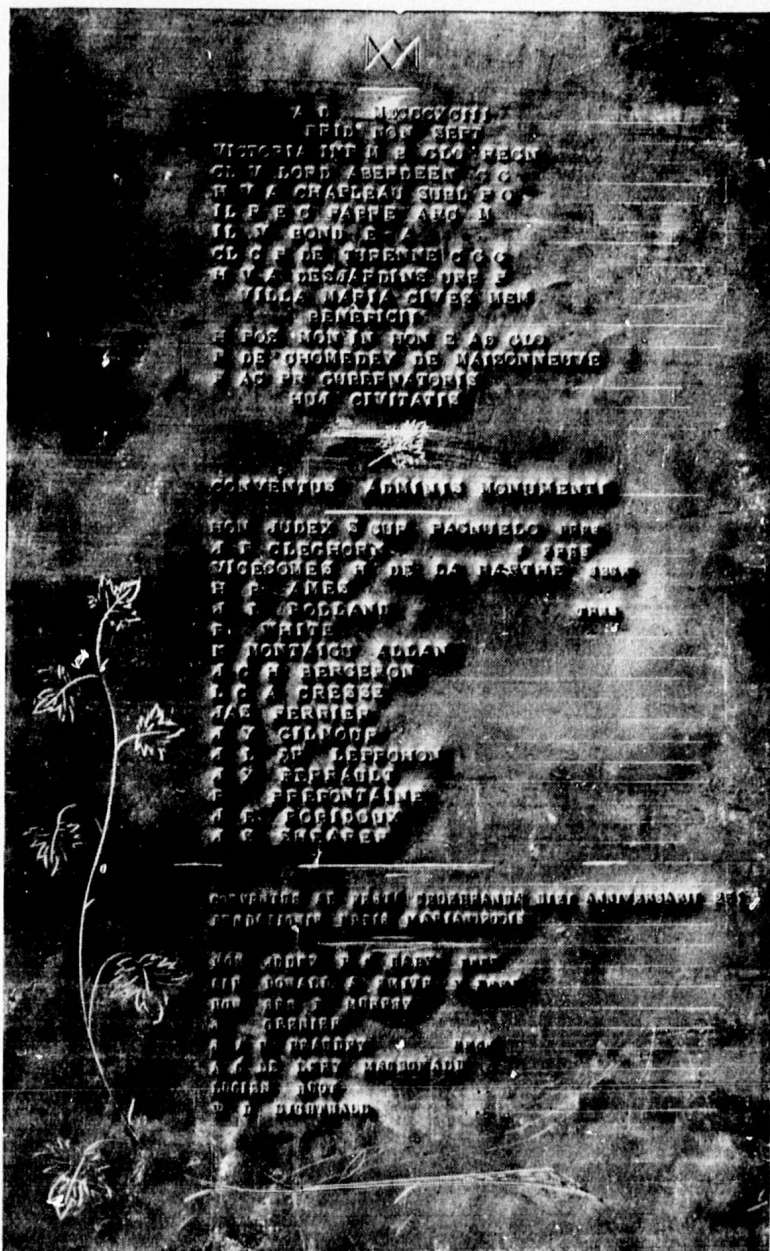
VOUS ÊTES LE GRAIN  
DE SÈNEVÉ QUI CROÎTRA  
ET MULTIPLIERA, ET SE  
RÉPANDRA DANS TOUT LE PAYS.

Paroles du Père Vimont.

En arrière :

THE CITIZENS  
OF  
MONTREAL  
GRATEFUL

1895



PLAQUE EN PLOMB POSÉE SOUS LE PIÉDESTAL  
 DU MONUMENT MAISONNEUVE

agny.

nont.



cc

Et

Av

## Gérémonie du Dévoilement de la Statue de Maisonneuve.

---

A 10½ heures l'HON. JUGE PAGNUELO, président du comité, est monté sur l'estrade, où ont pris place :

Le Lieutenant-Gouverneur, L'Hon. J. A. Chapleau,

M. A. Kleczkowski, Consul Général de France, représentant le gouvernement français,

Sir Alex. Lacoste, juge en chef de la Cour d'appel.

Le Très Rév. Abbé Bourgeault, V. G., représentant S. G. Mgr Fabre, Archevêque de Montréal,

Le Très Rév. Abbé Colin, Supérieur du Séminaire St-Sulpice,

Hon. J. J. Curran, Solliciteur Général,

J. O. Villeneuve, Ecuier, Maire de Montréal,

M. Duchastel de Montrouge, Vice-Consul de France,

Vicomte de St. Phalle, Secrétaire de la Chancellerie du Consulat Français

Le Rév. Chanoine Racicot,

Le Major Sheppard, Aide de Camp du Lieut.-Gouverneur,

M. Alex. Clément, Secrétaire du Lieut.-Gouverneur ;

Et les membres du comité dont les noms suivent :

Hon. J. Royal,

Vicomte H. de la Barthe, Secrétaire,

J. D. Rolland, Trésorier,

Ph. Hébert, artiste sculpteur,

Sir W. H. Hingston,

L. G. A. Cressé,

J. A. U. Beaudry,

W. Lighthall,

De Léry McDonald.

Avaient aussi pris place sur l'estrade, aux côtés du Lieut.-Gouverneur :

Madame Chapleau,

Lady Lacoste

Mme Pagnuelo,

Madame Curran,

Melle Villeneuve

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE S. PAGNUELO,

Président du Comité.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Ce monument rappellera aux générations futures le souvenir des fondateurs de cette ville : M. de Maisonneuve et ses illustres compagnons. Nous espérons qu'il ne sera pas trouvé indigne de ceux qu'il représente et des citoyens de Montréal. L'artiste, à qui un monument tout historique était demandé, n'a pu, dans la composition générale, donner libre carrière à tout son talent en déployant les ressorts de sa riche imagination. Cependant, par son ensemble et ses proportions, par l'harmonie qui règne entre ses différentes parties architecturales et sculpturales, par la noblesse et la majesté de la pose, par la vie qui anime les personnages, par la variété des attitudes selon le caractère de chacun, par leur groupement, par la simplicité gracieuse du piédestal, cette œuvre d'un compatriote fait honneur à l'artiste et sera l'un des plus beaux ornements de notre ville. Tel est le témoignage qu'en ont rendu les premiers sculpteurs de Paris, dont je suis heureux de me faire l'écho. Une œuvre de cette importance ne pouvait se faire en quelques mois, et nous ne regrettons pas le temps employé à la rendre aussi parfaite que possible.

Ce monument est un poème, le poème des temps héroïques du Canada, non pas chanté en hexamètres homériques, mais reproduit dans le bronze et le granit pour parler aux yeux, et graver à jamais dans le cœur de tout un peuple le souvenir des vertus de cette poignée de braves et de saints, hommes et femmes, qui ont quitté patrie, famille, repos, ont traversé les mers sur de frêles vaisseaux, et se sont plongés dans la forêt, au milieu de peuplades barbares, guerrières et cruelles dans la seule vue de glorifier Dieu et de travailler au soulagement de l'humanité.

Des génies poétiques ont immortalisé des peuples de l'antiquité par leurs chants inspirés où tout n'est que fiction ; mais combien plus grande et plus admirable m'apparaît l'épopée des héros du Canada, héros réels, dont la bravoure indomptable, les souffrances et souvent la mort sur un champ de bataille ignoré ou dans les horreurs de la captivité, dont le dévouement et l'esprit de sacrifice, dont la vie toute entière n'a été qu'une longue suite d'actions magnanimes.

Nous, les héritiers de tant de gloire, qui jouissons dans la paix et l'abondance de l'œuvre qu'ils ont créée, nous, les descendants des Francs chevaleresques, aussi bien que les autres peuples qui habitent le Canada et qui, tous ensemble, sommes appelés à former la nation canadienne, nous saluons avec respect et admiration les Olier, les de la Dauversière, les Fancamp qui, les premiers, ont arrêté de fonder une ville en cet endroit avec leurs seules ressources et celles de leurs amis ; de Maisonneuve, le chef de la colonie, qui a consacré sa fortune, son épée et sa vie, à la réalisation de cette périlleuse aventure ; ces nobles et saintes femmes, Jeanne Mance, qui réclame l'honneur d'être la première sœur de charité, Marguerite Bourgeois, qui fut la première institutrice ; le major Lambert Closse dont toute l'ambition était de mourir dans les combats au service de Dieu et dont le vœu a été exaucé ; Le Moyne, soldat et laboureur, et les héros du Long Sault, Dollard et ses dix-sept compagnons, héroïques jeunes gens, qui vont à la rencontre de tous les Iroquois coalisés pour écraser la colonie, martyrs de la patrie, morts au champ d'honneur pour le salut commun

O,

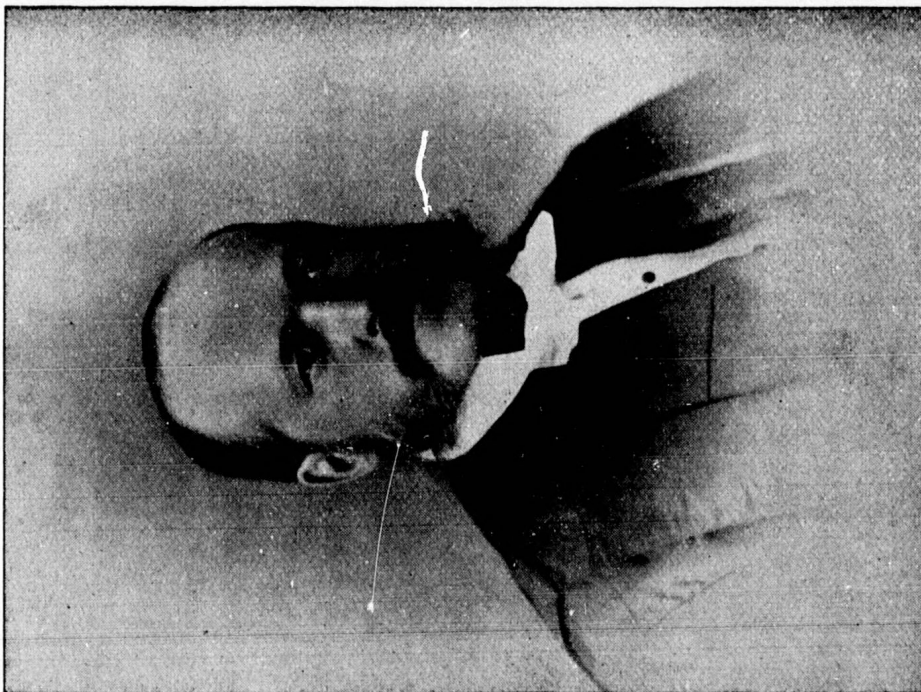
r des fonda-  
nons. Nous  
des citoyens  
emandé, n'a  
alent en dé-  
ensemble et  
parties archi-  
se, par la vie  
caractère de  
destal, cette  
plus beaux  
les premiers  
ne œuvre de  
grettons pas

Canada, non  
et le granit  
uple le sou-  
s et femmes,  
es vaisseaux,  
guerrières et  
lagement de

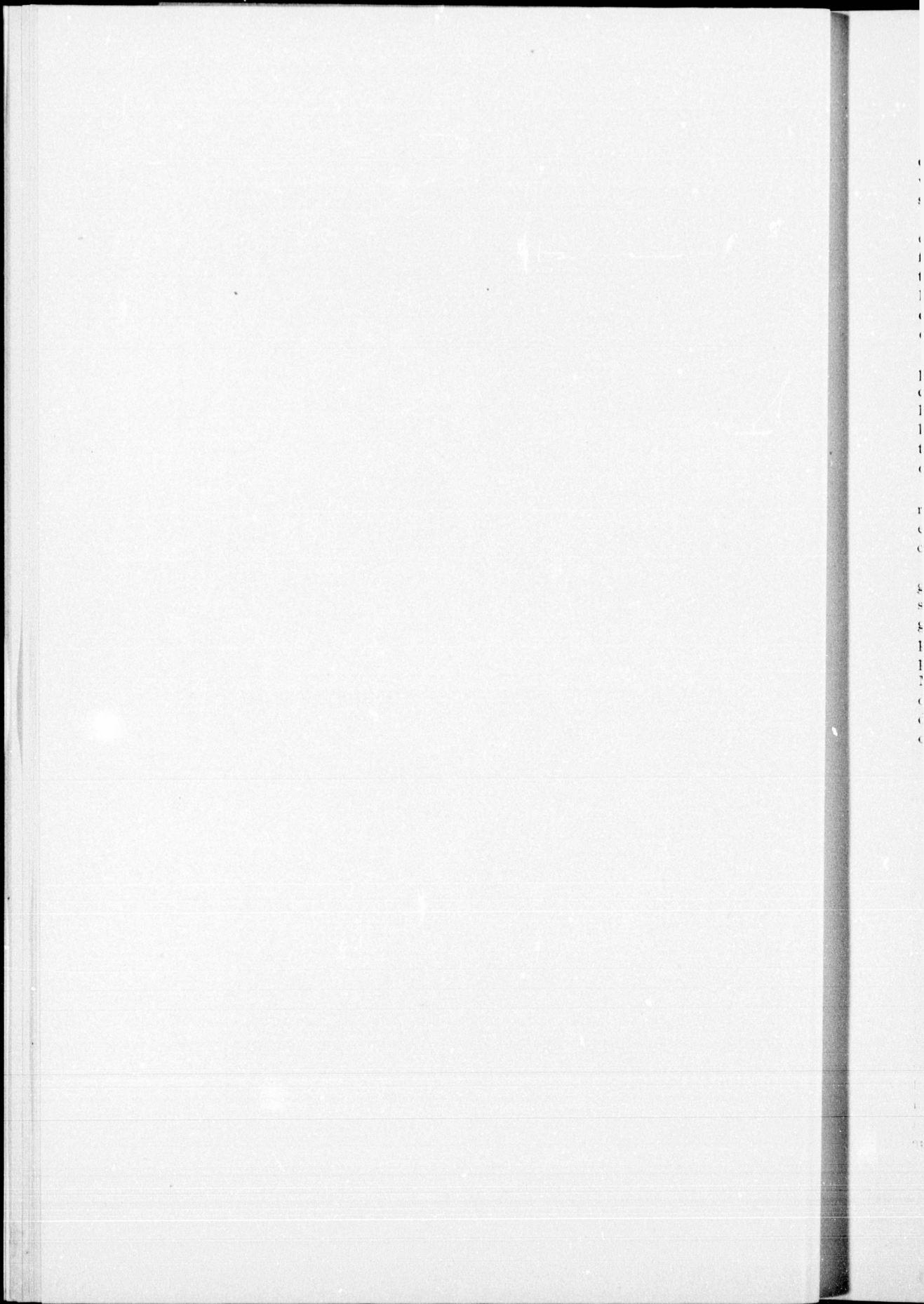
ité par leurs  
t plus admi-  
la bravoure  
taille ignoré  
de sacrifice,  
animes.  
ix et l'abon-  
nes chevale-  
rada et qui,  
ous saluons  
amp qui, les  
ules ressour-  
ni a consacré  
iture; ces no-  
la première  
ce; le major  
ts au service  
reur, et les  
ques jeunes  
r écraser la  
lut commu



LE VICOMTE DE LA BARTHE  
Secrétaire du Comité du Monument Maisonneuve



L'HON. JUGE FAGNUELO  
Président du Comité du Monument Maisonneuve



et les Brébeut, les Lalemand, les Jogue, les Bressiani et tant d'autres dont la vie fut dominée par la religion et la patrie, absorbée en elles, épurée par le sacrifice, les luttes et les souffrances.

Quel peuple peut se vanter d'une origine aussi pure, aussi désintéressée et aussi héroïque? En contemplant ce monument, nous sentons que ces grandes figures n'ont pas disparu tout entières, que tout ce que l'on voit accompli autour de nous n'est, à proprement parler, que la réalisation des sentiments qui les animaient; qu'elles ont illuminé les ténèbres qui couvraient autrefois cette contrée, et qu'elles demeurent toujours le foyer lumineux auquel s'éclairent nos destinées.

Je vous remercie, mesdames et messieurs, d'être venus honorer par votre présence cette cérémonie d'inauguration. Je remercie en particulier Son Excellence, le lieutenant-gouverneur, dont nous aurons bientôt le plaisir d'entendre la parole éloquente et patriotique; M. le supérieur du Séminaire de St-Sulpice, l'un des premiers et des plus forts souscripteurs de notre monument, et qui continue les traditions de générosité de sa maison pour tout ce qui intéresse nos œuvres nationales, les beaux arts et les hautes études.

Il était impossible d'élever un monument au fondateur de Montréal sans rappeler, comme nous l'avons fait, que M. Olier fut l'un de ces hommes dévoués et clairvoyants qui ont conçu le plan de cette ville, et qu'il a consacré à son succès une partie considérable de sa fortune personnelle et de celle du Séminaire.

Enfin, mesdames et messieurs, je suis heureux de vous informer que le gouvernement français, qui a tenu à nous exprimer, par une souscription, ses sympathies pour le monument que nous érigeons à la gloire des Français, nos glorieux ancêtres, vient de s'associer de nouveau à notre œuvre en déléguant, pour le représenter à cette cérémonie, M. le consul général de France. C'est pour nous un honneur auquel nous sommes extrêmement sensibles, et je prierai M. le consul général de daigner être, auprès de son gouvernement, l'interprète de notre vive reconnaissance. Le nom de la France fait toujours vibrer le cœur du monde, et il n'est pas un coin de la terre où il trouve un écho plus sympathique qu'au Canada.



ARMES DE M. DE MAISONNEUVE.

## JUDGE PAGNUELO'S ENGLISH SPEECH.

---

This monument will recall to present and future generations the heroic deeds of a handful of brave and pious men and women, who devoted their fortunes and their lives to the work of founding a colony on this island, for the sole purpose of bringing to poor, miserable, heathen indians the light and comfort of christian civilization. History has recorded, and men have read with admiration of their venturesome undertaking, their foresight, devotion, sufferings, constancy of purpose, and for many of these, their glorious death on the battlefield or in the horrors of martyrdom. Their religious feeling was the great fact about them. Using the words of a celebrated English writer on the founders of nations and empires, we may say of the founders of this colony: "The thoughts they had were the parents of the actions they did; their feelings were the parents of their thoughts. It was the unseen and spiritual in them that determined the outward and actual; their religion, I say, was the great fact about them."

This monument is a poem — the poem of the heroic times of Canada. Great was the foresight of the Oliers, the De La Dauversières, the Fau-camps, who, desiring to reach all the Indians that covered this immense country, from the Rockies and the Mississippi, determined upon this spot as the centralizing point. Great was the brave, pious and disinterested Maisonneuve, the chief of this colony, who devoted his fortune, his sword and his life to the success of this great work. Great Jeanne Mance, a young girl longing to be, and who has been, the first Sister of Charity; and that other zealous Apostle, Marguerite Bourgeois, the first school teacher; and Major Lambert Closse, whose only ambition was to die in battle in the service of God, and who attained the death he coveted; LeMoyne, soldier and plougher; and Dollard des Ormeaux, the great, noble Dollard, and his sixteen young companions, who heroically devoted themselves to death certain for the salvation of the colony, and who fearlessly and determinedly, died at Long Sault, after a prolonged and terrible fight against the combined invading hordes of Iroquois, bound to destroy the colony by a final stroke; heroes, who by their bravery inspired awe and admiration and struck terror into the breasts of the warlike indians, forcing them to retrace their steps; and that host of missionaries who ventured among the treacherous and cruel indians, through these immense regions, and so often found death at their hands.... Again quoting Carlyle: "Great honor to him whose epic is a melodious hexameter Iliad, nothing true but hexameters and form merely; but still greater if his epic be a mighty empire, slowly built together, a mighty series of heroic deeds, a mighty conquest over chaos."

We, the citizens of Montreal, nay, of the Dominion, to whatever race or religion we belong, have inherited this estate of land and glory which is common to us all. Maisonneuve and his illustrious companions are properly our forefathers; they have founded this city and laid the basis for a grand nation; for, according to the prophetic words of Father Vimond, the small grain of mustard seed has grown up and developed and is covering the whole land, and we enjoy in peace, abundance and contentment the possessions they have acquired for us. All things that we see standing accomplished around us are properly the outer material result, the practical realization, the embodiment of thoughts that were in them. Well may we be proud of our ancestry and grateful for our heritage. No people in the world possesses a fairer, nobler origin; none enjoys a greater sum of peace, plenty and liberty; true

ations the  
n, who de-  
colony on  
en indians  
orded, and  
their fore-  
these, their  
eir religious  
ed English  
ders of this  
did; their  
piritual in  
as the great

of Canada.  
the Fau-  
immense  
spot as the  
uisonneuve,  
s life to the  
longing to  
er zealous  
or Lambert  
, and who  
Dollard des  
ions, who  
colony, and  
and terrible  
y the colony  
iration and  
etrace their  
herous and  
th at their  
melodious  
till greater  
of heroic

race or reli-  
common to  
refathers;  
ccording to  
l has grown  
abundance  
that we see  
ne practical  
ve be proud  
possesses a  
berty; true



M. RICHARD WHITE



M. J. D. ROLLAND

Trésoriers du Comité du Monument Maisonneuve



lib  
sat  
co  
a c  
cal  
pe  
Go  
re  
the  
Th  
jus  
pa

sta  
as  
fo  
the

et  
au  
arr

liberty, I say, founded on the respect of the rights of all and of each ; preserved and safeguarded as much in the heart of the people as in the priceless and glorious constitution of Canada ; rights of minorities, as minorities alone require protection in a democratic country like ours, where the majority rules and will always take care of itself ; but where, considering the different races and religions of the people, the few might be oppressed in a moment of passion and blind prejudice. God forbid that injustice should prevail in the councils of the nation. Let us remember that injustice works disorder, and no nation is stable who disregards the rights of conscience, of civil and political liberty. But my mind rests easy. The people of this land of ours are so imbued with the spirit of true liberty that justice is sure to assert its rights and to prevail in the future as it has done in the past.

I will now invite His Excellency, the Lieutenant-Governor, to unveil the statue of the founder of Montreal, the illustrious de Maisonneuve, whose company as that of all great men, is a profitable company ; he will be for us the living light fountain, which it is good and pleasant to be near ; the light which enlightened the darkness of this land and which will enlighten our steps forward.

Ce discours terminé, le Lieutenant-Gouverneur accompagné du président et du secrétaire du comité, se rend au pied du monument et dévoile la statue aux grands applaudissements de la foule. La garde d'honneur présente les armes, et la musique fait entendre un refrain militaire français.



DISCOURS DE L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Vous me saurez gré, j'en suis sûr, de faire précéder les quelques paroles que me suggère cette belle et patriotique démonstration, par la lecture de la lettre que Son Excellence le Gouverneur Général m'adressait hier, à mon départ de Québec, comme son tribut d'éloges pour celui dont nous inaugurons aujourd'hui la statue.

Citadelle de Québec, le 29 juin, 1895.

Mon cher lieutenant-gouverneur,

Diverses causes m'empêchent d'assister, comme je l'aurais voulu, au dévoilement de la statue de Maisonneuve; mais, je veux offrir mes cordiales félicitations à la population de Montréal qui va inaugurer ce monument en l'honneur de l'illustre fondateur de cette ville.

Maisonneuve est un de ces personnages dont le caractère s'est imprimé fortement non seulement sur sa propre génération, mais aussi sur les générations qui ont suivi.

Nous savons tous dans quelle large mesure l'établissement de cette colonie a revêtu un caractère religieux. Ce n'est pas à leur profit, mais au profit des autres, que ces pionniers se sont imposé leurs rudes labeurs; ce qui les poussait n'était pas la soif de l'or, mais la soif des âmes.

Maisonneuve a été l'un des plus dignes apôtres de cette noble croisade. Qui peut dire dans quelle mesure la bienfaisante influence des hautes traditions de son époque s'est perpétuée jusque dans la génération actuelle?

"D'autres hommes ont travaillé, et nous sommes entrés dans leurs travaux", et cela dans un double sens, c'est-à-dire que nous recueillons le fruit de leurs travaux et que nous les continuons dans des conditions différentes, mais avec le même esprit. Et lorsque nous, Anglais, considérons le zèle et le courage des pionniers français, comment n'y trouverions-nous pas un puissant stimulant à coopérer franchement et cordialement au développement de ce magnifique pays, conjointement avec les descendants de ceux qui, les premiers, l'ont découvert et colonisé? N'est-ce pas à la fois l'héritage et le devoir communs des deux races?

Encore un mot. Les chroniqueurs du temps nous racontent que de Maisonneuve n'a pas été traité comme il aurait dû l'être par le gouverneur d'alors. Qu'il soit permis au successeur de ce gouverneur d'offrir à l'illustre fondateur de Montréal une réparation tardive, de regretter le manque d'égards dont il a souffert, et de rendre aujourd'hui un hommage solennel à ses vertus et à sa mémoire.

Recevez, cher M. Chapleau,

l'assurance de ma considération très sincère.

ABERDEEN.

Vos applaudissements disent plus hautement et mieux que je ne pourrais le faire, le plaisir que nous devons éprouver en voyant le digne et populaire

paroles que  
de la lettre  
n départ de  
aujourd'hui

u, 1895.

ulu, au dé-  
es cordiales  
onument en

est imprimé  
générations

cette colonie  
au profit des  
les poussait

ole croisade.  
es traditions

us leurs tra-  
is le fruit de  
rentes, mais  
et le courage  
nt stimulant  
: magnifique  
l'ont décou-  
ommuns des

que de Mai-  
neur d'alors.  
tre fondateur  
ds dont il a  
ertus et à sa

incère.

BERDEEN.

e ne pourrais  
e et populaire



L'HON. JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU  
LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

re  
gr

m

ha  
de  
ce  
vr  
pa

M  
gé  
ch

qu  
mo  
en

his  
sac  
qu  
Al  
siè  
tot

ray  
ren  
de  
et  
viv  
an

cer  
euz  
mo  
mé  
que  
de  
vie  
dés  
dar

nar

représentant de Sa Majesté se joindre à notre pensée, en honorant de son témoignage élogieux la mémoire de celui dont je viens de découvrir la statue.

Pour me servir des expressions du noble lord, c'est une réparation justement méritée, un hommage éclatant à l'une des gloires de notre passé.

Quelle gloire plus pure que celle du fondateur de Montréal !

Quelle gloire plus grande que celle qui n'emprunte à personne pour rehausser son éclat, qui s'impose à ceux qui la voient naître et la voient grandir de son propre rayonnement, et qui, disparaissant un jour, dans le même renoncement qui l'avait fait naître, reparaît aujourd'hui dans la splendeur des œuvres accomplies, saluée par les acclamations d'un peuple réparant les oublis du passé !

D'autres vous diront la vocation providentielle de Paul de Chomedey de Maisonneuve, sa rencontre non moins providentielle avec des cœurs ardents et généreux comme le sien ; leurs projets, leurs travaux, leurs épreuves qui touchèrent au découragement, mais n'atteignirent jamais la désespérance.

Je veux me contenter de lui dire aujourd'hui, à ce héros, aussi grand qu'il fut modeste, de lui dire, au nom de tout un peuple dont je me fais en ce moment l'interprète, que son nom vivra dans notre mémoire plus longtemps encore que ses traits ne vivront dans le bronze où l'artiste les a coulés.

Où, tant que nos cœurs pourront battre au récit de cette grande épopée historique, au travers de laquelle s'est formée, de tant de grands, de tant de sacrifices, de tant de douleurs et de tant d'héroïsme, cette nationalité canadienne qui est notre force et notre gloire, la mémoire de Maisonneuve ne périra pas. Ah ! c'est que l'homme meurt, mais le parfum de ses vertus est immortel ; les siècles et les générations ne le vieillissent pas ; on dirait que ce parfum gagne toute sa saveur par son antiquité.

C'est que l'héroïsme touche, par un point, à la Divinité qui lui prête son rayonnement. Tout ce qui naît et vit, passe et disparaît dans la mort. Rien ne renaît que ce qui est immortel. Voilà pourquoi le nom, le souvenir, les œuvres de M. de Maisonneuve, de M. Olier, de M. de la Dauversière, de Mlle Mance, et de Marguerite Bourgeois renaissent tous les jours dans leurs œuvres, plus vivaces que jamais. C'est à genoux qu'on vénère ces héros, dont le monde ancien aurait fait des dieux, dont l'Eglise pourrait faire des saints.

Qu'il a été bien inspiré notre poète-lauréat, quand il a dit :

O mon pays, au cours des siècles qui vont naître,  
Puissent tes chers enfants ne jamais méconnaître  
Ces nobles ouvriers de tes futurs destins.  
Ils furent les premiers défricheurs de la lande ;  
Qu'on réserve toujours la plus fraîche guirlande  
Pour ces vaillants des jours lointains.

On reconnaît un peuple à la manière dont il écrit son histoire ; et soyez certains que les peuples qui honorent et glorifient les ancêtres se préparent à eux-mêmes de glorieuses destinées. La Grèce et l'Italie étaient remplies de monuments que la reconnaissance et la fierté nationales avaient élevés à la mémoire des défenseurs de la patrie ; livres ouverts où la jeunesse apprenait ce que valent le courage et la vertu, gages immortels et précieux de la gratitude de leur pays, qui créaient l'émulation la plus noble et la plus fructueuse. L'envie de mériter ces témoignages glorieux, l'espoir de les obtenir, avaient fait, du désir de la véritable gloire et de l'amour de la patrie, des vertus communes dans les beaux jours de Rome et d'Athènes.

C'est ainsi qu'une nation impose le respect aux autres nations, en apprenant à se respecter elle-même.

N'allez pas croire qu'on jalouera la gloire de vos héros ; bien au contraire ; en voyant les monuments qui redisent les vertus de vos pères, on se dira que la lignée de ces grands hommes doit valoir quelque chose, et qu'il n'est pas prudent de les provoquer. Et la piété filiale, que ces monuments accusent, est déjà pour vous une recommandation auprès de ceux qui vivent à vos côtés.

Non, une statue à Maisonneuve ne rencontrera que de touchantes sympathies chez tous ceux qui connaissent l'histoire de notre pays. Aussi, est-ce avec une véritable satisfaction que je vois dans la liste des promoteurs de l'œuvre que nous inaugurons en ce moment, des noms si divers, sans distinction de classe, de race ou de croyance.

Maisonneuve fut d'abord un guerrier plein de bravoure. Dans sa jeunesse à la tête du régiment qu'il commandait, il inspirait à tous la confiance et l'affection, ces deux parrains de la victoire pour les troupes qui en sont animées.

Non moins vertueux que brave, il accueillit avec ferveur l'appel qu'on lui fit de mettre son épée, sa fortune et sa vie au service d'une cause qui enrôlait les volontés les plus fières, les intelligences les plus élevées, les caractères les mieux trempés, la conquête de l'Amérique sur la barbarie et l'idolâtrie.

Quelle grandeur naïve, dans sa réponse à M. de la Dauversière, lui proposant l'œuvre de la colonie de Montréal : " Je suis sans intérêt, dit-il, et j'ai assez de biens pour mon peu d'ambition. J'emploierai ma fortune et ma vie à votre entreprise, sans autre récompense que l'honneur de servir Dieu et mon roi, dans les armes que j'ai toujours portées."

Au prix de mille sacrifices, de dangers et de luttes sans nombre ; au risque de sa vie, vingt fois exposée pour la protection de sa colonie de Ville-Marie ; tour à tour soldat, législateur, magistrat, ingénieur, architecte et agriculteur, il réussit, après un quart de siècle de travail opiniâtre, à mériter la double couronne que son génie et sa vertu pouvaient envier : celle d'avoir pleinement assuré l'existence de la colonie qu'il avait fondée, avec ses nobles collaborateurs, dont il garda toujours l'estime et l'affection, et celle d'encourir la disgrâce de son souverain pour avoir, sans intrigue comme sans faiblesse, résisté aux empiètements et aux exactions dont on faisait souffrir la chère colonie qu'il gouvernait.

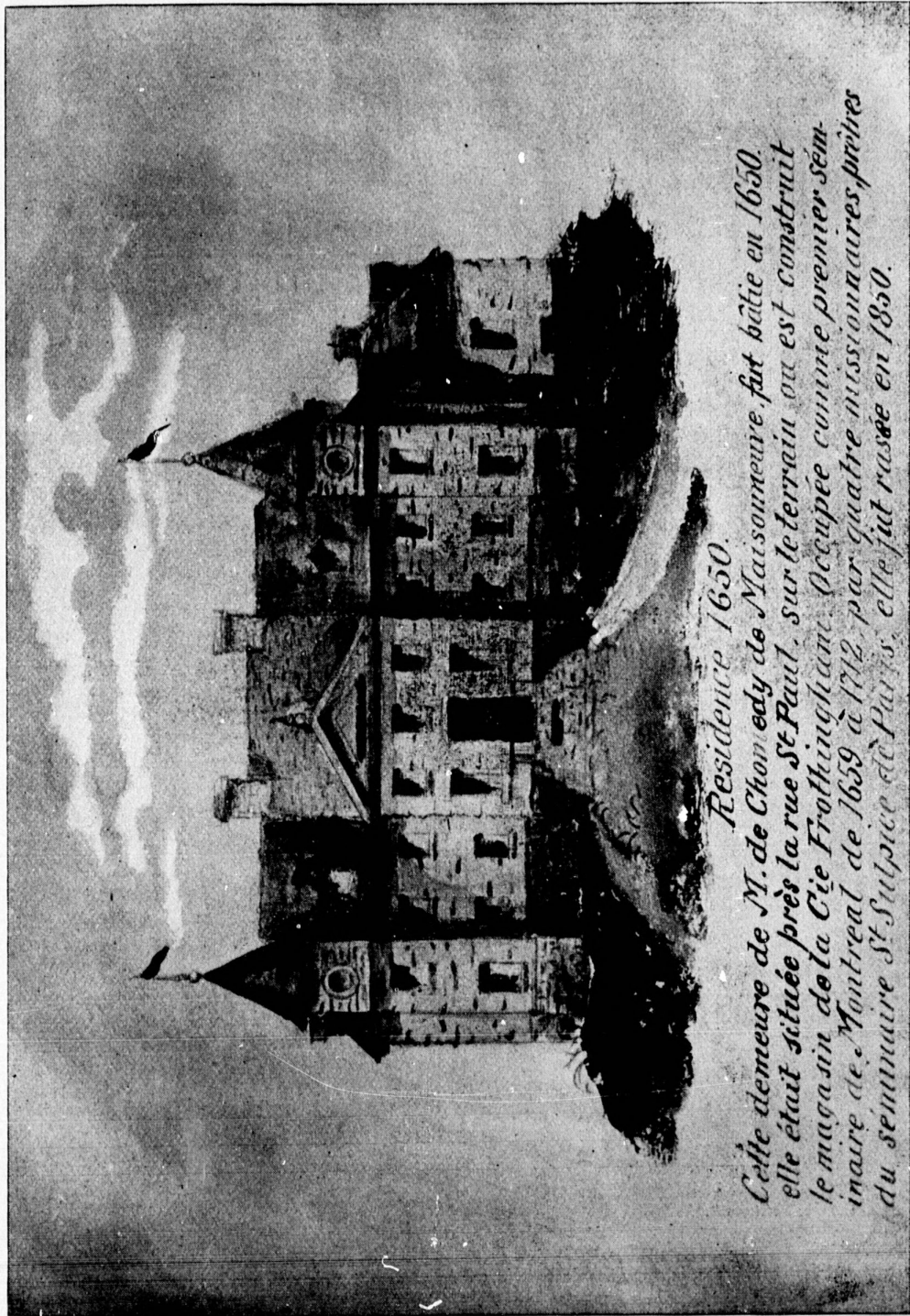
Même pour les plus incrédules, la destinée brillante de la cité fondée par Maisonneuve, avait été assurée dès l'origine, par les éléments au milieu desquels ce projet avait germé. Quel cénacle de grandeur et de vertu, que celui qui réunissait des âmes comme celles du fondateur de St-Sulpice, de la créatrice de l'Hôtel-Dieu, de la mère illustre de la Congrégation de Notre-Dame, en communion d'idée et de dévouement avec de Maisonneuve, de la Dauversière, Fancamp, Closse et Puizeaux, auxquels se joignaient des apôtres et des martyrs comme Jogue et Lalemant ! Dans un sol formé de si hautes vertus humaines, arrosé de tant de grâces divines, pouvait-il pousser autre chose qu'une moisson incomparable de progrès, de grandeur et de gloire durables ? Aussi, quelles qu'aient été ses traverses et ses épreuves, quelques prédictions mauvaises qu'on ait pu faire contre elle, Ville-Marie n'a jamais connu les défaillances. Fière de son origine, confiante dans la protection suprême que lui gardent ses illustres fondateurs, courageuse dans sa foi, indomptable dans son énergie et sa persévérance, sûre de son avenir, la cité, fondée en l'honneur de Celle que le monde entier reconnaît comme le prototype sublime de la vertu, de la tendresse, de la douleur résignée et de la grandeur dans le sacrifice, la cité prédestinée de Ville-Marie, la noble cité de Montréal, grandira encore, grandira toujours, car toujours elle se souviendra de son passé plein de gloire, plein de foi, plein de cette grande charité chrétienne qui a enfanté tous les vrais et durables progrès de l'humanité !

en au con-  
on se dira  
il n'est pas  
ecusent, est  
s côtés.  
sympathies  
e avec une  
œuvre que  
de classe,

ans sa jeu-  
confiance et  
nt animées.  
qu'on lui fit  
ôlait les vo-  
ractères les  
trie.  
re, lui pro-  
it-il, et j'ai  
et ma vie à  
vir Dieu et

e ; au risque  
ille-Marie ;  
riculteur, il  
double cou-  
pleinement  
laborateurs,  
disgrâce de  
aux empiè-  
il gouver-

ité fondée  
milieu des-  
t, que celui  
la créatrice  
me, en com-  
rsière, Fan-  
tyrs comme  
es, arrosé de  
incompara-  
aient été ses  
t faire contre  
rigine, con-  
ateurs, cou-  
nce, sûre de  
er reconnaît  
eur résignée  
e, la noble  
elle se sou-  
nde charité  
anité !



*Residence 1650.  
Cette demeure de M. de Chomedey fut bâtie en 1650.  
elle était située près la rue St-Paul, sur le terrain ou est construit  
le magasin de la Cie Frothingham. Occupée comme premier sé-  
minaire de Montréal de 1659 à 1712 par quatre missionnaires, prêtres  
du séminaire St-Sulpice de Paris, elle fut rasée en 1850.*





Pour assurer cette grandeur, cet avenir glorieux, à notre métropole, à notre province, il faut marcher sur les traces de nos devanciers, de nos ancêtres. Il faut aller de l'avant, avec une volonté ferme, avec des principes bien compris et bien arrêtés, un grand esprit de justice et une grande tolérance, afin de resserrer et rendre durables les liens qui nous unissent aux autres tronçons de la famille canadienne. Nous n'avons pas besoin, pour cela, de renoncer à nos traditions, à notre histoire. Nous n'avons qu'à consolider l'œuvre déjà faite, "droits égaux et justice égale pour tous."

Nous célébrions, il n'y a que quelques jours, l'inauguration d'une statue élevée en l'honneur d'un homme, qui, pendant plus de quarante ans, a conduit les destinées de ce pays. Toutes les mains se sont unies pour lui tresser des couronnes, toutes les bouches ont chanté à l'unisson l'hymne élogieux de cette étonnante carrière. Pas un son discordant ne s'est fait entendre, bien que les souvenirs des luttes irritantes fussent encore présents à l'esprit de tous. Et cette note harmonieuse dans le concert de louanges des différentes croyances et des diverses races, envers un de nos hommes d'État les plus éminents, est consolante pour ceux qui ont charge d'âmes dans la politique de notre pays.

Quant à nous, Canadiens-Français, disons-le hautement ; ce n'est pas un peuple à part que nous voulons être dans la patrie commune. Notre unique ambition est d'être libres et respectés dans cette patrie commune. Nous et nos compatriotes, français et anglais, nous voulons avoir droits et devoirs égaux. Une allégeance commune nous unit, la même aspiration doit nous diriger dans l'œuvre de la formation d'un peuple libre, heureux et fort. Qu'importe les races, les nationalités et les croyances, le langage, les mœurs et les coutumes. Les mondes se sont faits de couche et d'éléments divers, ce qui en fait la force et la beauté. Le travail latent et puissant de la formation de la patrie canadienne doit se faire, malgré les divergences, malgré les conflits apparents, entre les éléments qui doivent finalement la composer.

La plus profonde comme la plus sublime des traditions humaines est la tradition d'une croyance religieuse. Qui peut renier son Dieu, reniera facilement son Roi. Catholiques par la foi, notre âme canadienne sent sa loyauté à l'aise dans une conscience sereine, dans un cœur haut placé. La loyauté, comme la foi, comme l'honneur et la justice, sont gravés dans l'âme humaine à des hauteurs inaccessibles aux basses jalousies et aux calculs mesquins de la politique. Les appels insidieux, comme les menaces sinistres, sont impuissants contre le sentiment calme et réfléchi du droit et des convictions. Les monuments que nous élevons, comme celui-ci, à nos gloires nationales et religieuses, ne sont pas une protestation contre la destinée qui nous a fait changer d'allégeance, mais sont une garantie que les devoirs nouveaux qu'un changement de régime nous a imposés, il y a près d'un siècle et demi, continueront à être observés avec la fidélité et le scrupuleux honneur qui formaient le caractère distinctif du héros que nous célébrons.

Quant à moi, si je vous dis les choses que je vous dis en ce moment, c'est que j'ai la conviction profonde d'être en accord avec les sentiments de mon auguste Souveraine, en pensant, en disant que la foi religieuse est le complément du patriotisme, qu'elle en est en même temps la sève et le parfum, et que la loyauté et la fidélité que nous avons tous pour cette illustre Souveraine, n'a pas de plus solennelle garantie que l'autorité religieuse à laquelle nous nous sommes soumis.

Et voilà pourquoi je suis orgueilleux et fier, comme le représentant de ma Souveraine, comme le premier magistrat de cette province, d'honorer aujourd'hui un homme qui fut toute sa vie, en même temps le type du catholique croyant et le type du chevalier "sans peur et sans reproche."

DISCOURS DE M. ALFRED KLECZKOWSKI,  
Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

MESSIEURS,

C'est un honneur redoutable d'avoir à prendre la parole après le grand orateur que vous venez d'entendre et que j'ai eu tant de plaisir à pouvoir applaudir avec vous.

Aussi bien n'ai-je pas la prétention de faire un discours. Mon seul désir est de remercier le président, le secrétaire et les membres du comité du monument Maisonneuve, ainsi que tous les souscripteurs qui ont répondu généreusement à leur appel, pour la part qui revient à la France dans les honneurs rendus à un vaillant Français du 17<sup>ème</sup> siècle.

Il m'est d'autant plus agréable de m'acquitter de ce devoir de reconnaissance que je ne parle pas, seulement, en mon nom personnel. Dans un télégramme qui vient de me parvenir, et dont les termes montrent combien ses sympathies sont d'accord avec nos pensées, M. le ministre des Affaires Étrangères a bien voulu me désigner, d'une manière spéciale, pour représenter le gouvernement de la République à cette belle et émouvante cérémonie.

Cette attention, que vous appréciez, j'en suis sûr, ne surprendra pas de la part de M. Hanotaux, qui, en sa double qualité de ministre et d'historien, met au service de la France de son temps la même ardeur qu'il apporte à étudier et à aimer celle des temps passés.

Messieurs, des hommes de la trempe de Chomedey de Maisonneuve, énergiques et aventureux, toujours animés d'une foi brûlante dans l'idée qui les domine,—la France en a produit, à toutes les étapes de son histoire. Elle en produit encore, l'Afrique est là pour le proclamer; il est dans l'essence de son génie qu'elle en produise toujours.

Avec son âme ardente et sans cesse en quête d'horizons inexplorés, avec sa soif d'idéal et son esprit de prosélytisme, la nation française paraît être prédestinée, par une sorte de vocation supérieure, à donner à l'humanité, de siècle en siècle, des pionniers vigoureux pour ouvrir des voies nouvelles à la civilisation,—des apôtres intrépides pour répandre dans le monde, en même temps que les croyances qui soutiennent et consolent, toutes les idées de progrès, de justice et de liberté.

Ces deux tendances de la race, fortifiées encore par l'esprit militaire, ont exercé sur l'âme de Maisonneuve une action toute-puissante. Soldat, pionnier et apôtre, tel il fut jusqu'à son dernier jour !

Le monument inauguré aujourd'hui, pour perpétuer le souvenir de cette mâle figure, est bien là où vous l'avez mis, Messieurs, au centre de la Place d'Armes, dont le nom fait songer à ces premiers combats, sanglants autant qu'inévitables, qui semblent porter en eux, par l'effet d'une loi mystérieuse, comme la consécration anticipée de toute grande œuvre qui commence.

Elle n'est pas moins heureuse, la coïncidence qui veut que la statue du fondateur de votre magnifique cité s'élève tout près de la maison de St. Sulpice, où il devait trouver ses plus dévoués collaborateurs; en face de cette paroisse de Ville-Marie, aujourd'hui Notre-Dame, où il allait, aux heures de découragement, implorer, pour ses entreprises, la protection de son Dieu !

Notre-Dame! St-Sulpice!! Que de choses pour une oreille française dans ces deux noms! Et avec quelle facilité, une fois prononcés, ils emportent mon esprit, en un vol rapide, des bords du St-Laurent jusqu'aux rives de la

ès le grand  
pouvoir ap-

le seul désir  
du monu-  
généreuse-  
eurs rendus

reconnais-  
a télégram-  
ses sympa-  
trangères a  
e gouverne-

ndra pas de  
l'historien,  
te à étudier

aisonneuve,  
s l'idée qui  
re. Elle en  
ence de son

olorés, avec  
it être pré-  
é, de siècle  
la civilisa-  
temps que  
s, de justice

litaire, ont  
at, pionnier

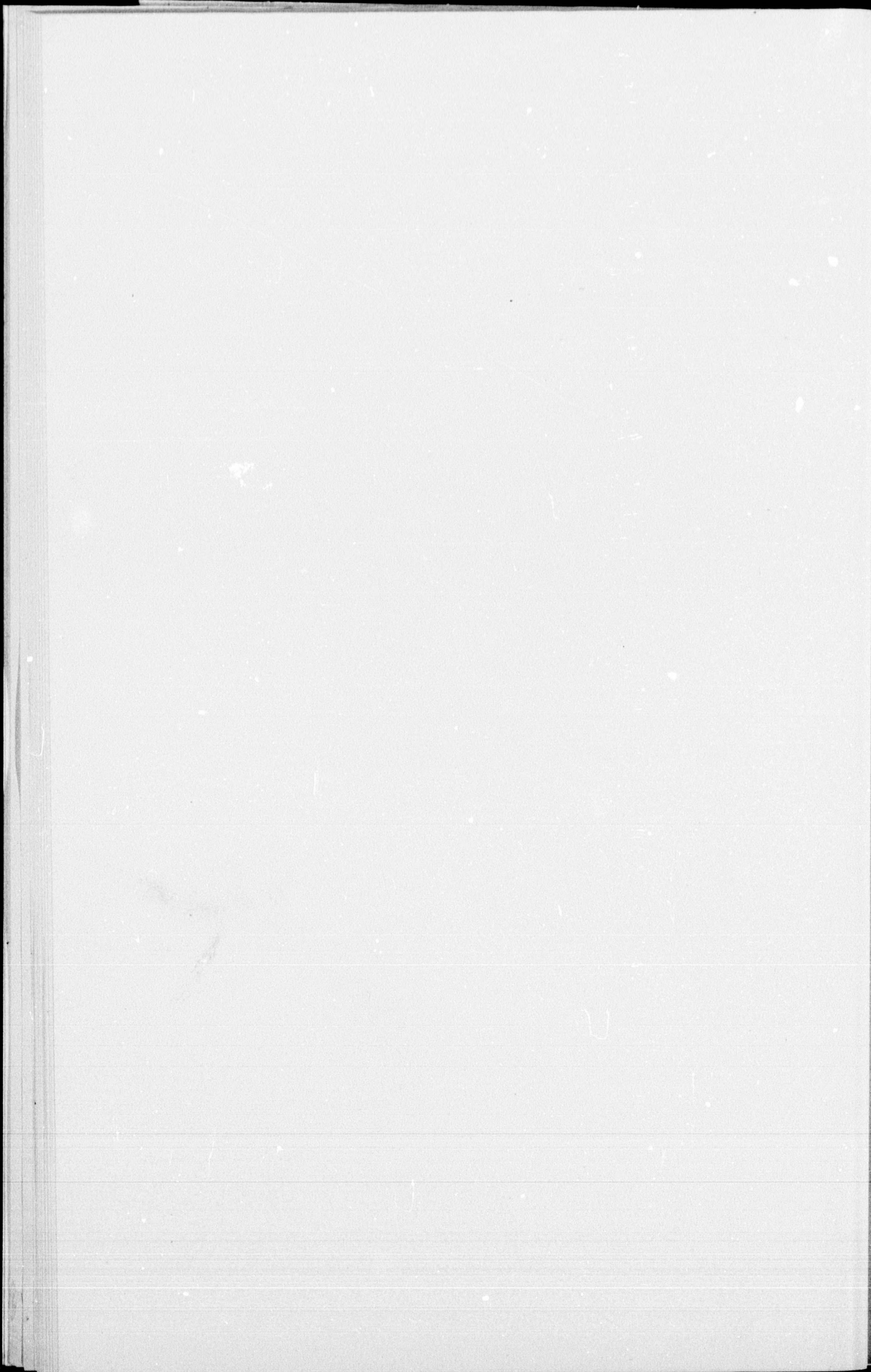
mir de cette  
le la Place  
ants autant  
mystérieuse,  
nce.

la statue du  
St. Sulpice,  
paroisse de  
uragement,

le française  
s emportent  
r rives de la



M. ALFRED KLECZKOWSKI  
Consul Général de France



S  
a  
l  
l  
c  
s  
E  
c  
e  
c  
s  
g  
t  
c  
e  
s  
d  
s  
d  
p  
ta  
in  
m  
se  
n  
se  
d  
es  
ar  
m  
fi  
q  
ex  
pa  
q  
po  
da  
pl  
Be  
se  
m  
le  
ra  
a

Seine ! Notre-Dame ! n'est-ce pas le nom de la vieille cathédrale de notre grand Paris, monument délicieux de l'art gothique dans ce qu'il a de plus pur et de plus délicat, expression merveilleuse de la foi du moyen âge, symphonie de pierre, où sept siècles d'histoire de France continuent de chanter leur immortelle chanson ! St-Sulpice !! Institution austère et grave, sanctuaire de la science théologique, grande école de sérieux, de modestie, de respect, qui a contribué, pour une large part, à la formation de ce clergé national dont nous sommes fiers, et auquel, dans une circonstance récente, M. le Président de la République rendait ce témoignage que " parmi tous les citoyens, les membres du clergé français devaient compter au nombre des meilleurs ". . . . .

Ah ! pardonnez-moi cette digression bien involontaire ! pardonnez-moi encore si, afin d'en laisser le plaisir à d'autres, je m'interdis de vous entretenir des exploits de M. de Maisonneuve ; si même je renonce à louer le mérite, très grand, à coup sûr, de l'œuvre dédiée à sa mémoire, et sur laquelle se concentrent, au moment où je parle, des milliers de regards.

L'auteur de ce beau monument me permettra cependant de rappeler, en ce jour glorieux pour lui, à quelle source il a puisé ses premières connaissances, et quels exemples ont guidé ses premiers pas. Il ne m'en voudra pas non plus, si je dis, comme il le dirait lui-même, tout ce qu'il doit, pour le développement de son talent, au milieu dans lequel il a vécu pendant bien des années, et où il a su se créer des amitiés précieuses qui le suivront toujours !

S'il était permis d'établir une hiérarchie entre les arts plastiques des différents ordres, j'attribuerais, sans hésiter, le premier rang à la sculpture. De par sa nature même, cet art échappe plus complètement que d'autres aux fantaisies de la mode et à l'influence du goût changeant des foules ; et, comme il impose presque toujours à ses serviteurs un plus grand désintéressement, il se maintient plus aisément aussi dans ces régions sereines et hautes, d'où l'artiste, sous peine de cesser d'être lui-même, ne doit jamais descendre.

C'est à Paris que le sculpteur Hébert s'est initié à tous les secrets de sa noble profession. Demandez-lui ce qu'il pense de cette ville entraînante, où il semble, quand on y habite à demeure, qu'une sorte de fluide intellectuel circule dans l'air que nous respirons ; où toute âme, possédée du sentiment du beau, est enveloppée et comme imprégnée d'une atmosphère d'art ; où la recherche anxieuse de la beauté, de la beauté idéale et parfaite,—pour autant qu'il est permis à l'homme d'en approcher—hante, passionne, torture même parfois les plus fières et les plus fortes imaginations d'artistes !—Demandez-lui ce qu'il a vu, ce qu'il a compris, ce qu'il a senti, dans ce milieu d'une activité et d'un charme extraordinaires, dont l'équivalent, sous ce rapport, ne peut se rencontrer nulle part ; oui, demandez-le-lui, et je sais d'avance ce qu'il vous répondra. . . . C'est qu'en effet, messieurs, il faudrait remonter jusqu'à l'époque de la Renaissance pour trouver, dans la sculpture, une floraison de talents comparable à celle qui, dans ce siècle, et surtout dans le dernier quart de ce siècle, a ému, en la remplissant d'un doux sentiment d'orgueil, l'âme frémissante de notre pays !

Rude, Carpeaux, Barrias, Mercié, Falguière, Dalou, Dubois, Chapu, Boucher, Charpentier, Marsouille, Coutan, Rodin, Pézieux, Bartholdi ! Qu'elle serait longue cette liste, si elle voulait être complète, et comme un pareil thème mènerait loin, si je m'abandonnais au flot de mon inspiration !

Mais je ne veux pas abuser de votre bienveillance, ni retarder davantage le discours que nous attendons tous de M. le Supérieur de St-Sulpice, le vénérable abbé Colin... Un mot encore, et j'aurai dit toute ma pensée... Si l'Italie a été le grand foyer de lumière artistique de l'Europe au 16<sup>ème</sup> siècle, la Patrie

des Arts, au déclin du nôtre—ce point ne paraît pas pouvoir être contesté—la Patrie des Arts à l'heure actuelle,—eh bien !... c'est la France !

Comment, à propos du 17<sup>ème</sup> siècle et de M. de Maisonneuve, ai-je pu m'égarer dans une dissertation artistique, qui, à première vue, semble n'avoir de rapport ni avec le temps ni avec l'homme que nous célébrons ? Comment ? Oh ! messieurs, c'est bien simple ! La pensée de la France est au fond de chacune de mes paroles. Or, qu'il s'agisse de celle d'hier ou de celle d'aujourd'hui, il n'y a pas de malentendu possible pour l'esprit habitué à envisager les choses de l'histoire dans leur majestueux ensemble, et à saisir le lien invisible, qui unit les unes aux autres, et d'âge en âge, les destinées particulières de tous les peuples. . . .

“Quand le Français dit du mal de lui, ne le croyez pas. Il se vante,” a dit un homme d'infiniment d'esprit. Vous ne me reprocherez pas de m'être vanté de cette manière-là. . . .

Mais est-ce ma faute si, dès que je me trouve en contact avec un auditoire canadien, il s'établit, tout de suite, entre moi et ceux qui m'écoutent, un courant de vive sympathie ? Et suis-je vraiment bien coupable, parce qu'en m'adressant à ceux que je considère comme d'anciens compatriotes, je me laisse aller à dire, tout haut, ce que je pense de leur pays d'autrefois—mon pays à moi !—que j'aime d'un tendre amour, que je souhaiterais de voir toujours bien compris, et qu'il est malaisé, je le reconnais, dans certains cas et pour certaines choses, d'apprécier, avec une complète exactitude et en toute équité, quand l'Atlantique s'interpose entre l'observateur et la chose observée !



contesté—

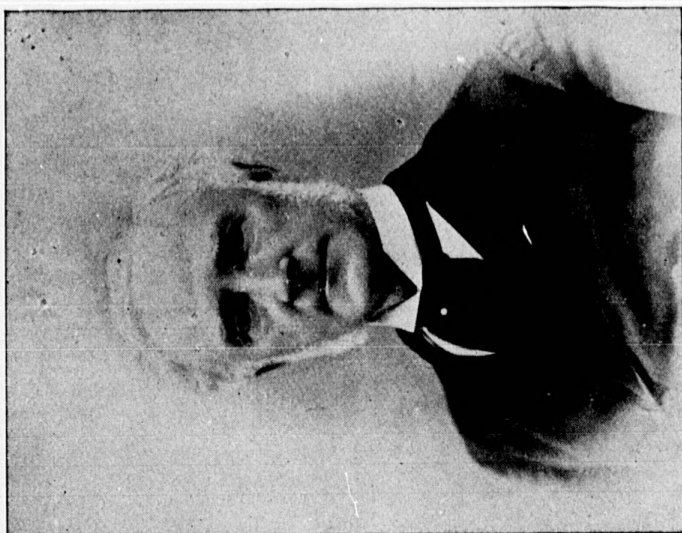
re, ai-je pu  
n'avoir de  
Comment?  
ond de cha-  
ujourd'hui,  
r les choses  
le, qui unit  
ous les peu-

se vante,"  
is de m'être

in auditoire  
, un courant  
en m'adres-  
aisse aller à  
t moi!—que  
compris, et  
ines choses,  
and l'Atlan-



M. PHILIPPE HÉBERT  
Sculpteur



SIR WILLIAM H. HINGSTON



sp  
re  
m  
sh  
cr  
is  
to  
ac  
wa  
va  
re  
ev  
ad  
sc  
ter  
ing  
wo  
the  
ing  
an  
re  
br  
ou  
ins  
fin  
We  
im  
are  
den  
be  
wh  
of  
tre  
sh  
fru  
He  
wo  
imp  
and  
its  
fro  
can  
des  
goi  
oss  
fear  
and

## SIR WILLIAM H. HINGSTON'S SPEECH.

---

The admirable address of one of Canada's most gifted orators, your own speech, Mr. President, and that of the distinguished representative of France, relieve me of the necessity of saying much on this auspicious occasion. Besides, much of what I intended to say has been said already by previous speakers, and should some thoughts, in a most attenuated form, still remain they will be better crystallized into form by the Reverend gentleman who is down to address you. It is difficult, Mr. President, for the mind to compare with what we see around us to-day, the scenes which surrounded de Maisonneuve, and in which he was chief actor. Then, the place where we now stand was a virgin forest, whose solitude was as yet undisturbed, save by the wind sighing among the tree tops, or by the varied movement of the rich fauna of the country, or perhaps, by the whiz of the red-man's arrow speeding on its mission of death. Now are seen on all sides evidence of wealth, and of all that wealth can procure wherewith to beautify and adorn this historic spot. Could Paul de Chomedey de Maisonneuve revisit the scene of his daring exploits, he would find at the spot where, alone, he encountered the savage, and where, in self-defence, he slew him, fine structures equalling in size and beauty those of any other city in the old world, or in the new. He would see around him evidences of wealth and of mechanical industry, to which the world was unaccustomed in his day. He would see bank after bank clustering around the square. One bearing the name of the discoverer of Canada; another, that of a sister province; a third, that of old Montreal, when as yet the red man was master; a fourth, styled Nationale; a fifth, of the People; a sixth, bearing the name of Canada's most ancient city; a seventh, bearing the name of our own beloved Montreal, rivalling in point of capital invested every banking institution on this continent, and surpassed in that respect only by the two greatest financial institutions of the world, the Bank of England and the Bank of France. Were we to look around from the spot where we are now assembled, many other important structures indicating important enterprises would be seen. All around are grouped other financial institutions of character and name. Here a building demands our interest from the massiveness of its structure, another from the beauty of its design, another from the ambitious height to which it has attained—when filled, as beehives are filled, with human beings engaged in every department of industrial or professional life. All over the slope, from the base of the Montreal mount to the St. Lawrence, palatial residences or humble dwellings, or workshops or factories, or offices cover the face and give evidence of industry and frugality long continued in security and peace. But he would see much more. He would see what is greater than wealth and all that wealth can procure. He would see around him evidence of the inner life of the people, incomparably more important than all external greatness. Montreal is, emphatically, a city of churches, and a church, Mr. President, dedicated to the living God is, whatever may be its tenets, an outward manifestation of the inner life of those who erected it. In front of this imposing structure to which the face of de Maisonneuve is turned, I cannot help admiring the lot hard in the beginning, softened as time wore on, of the descendants of those early, those intrepid pioneers! From the rising of the sun to the going down thereof may be seen, at all seasons, grouped around the altar of this colossal edifice, Notre Dame, on the shores of the St. Lawrence, a peace-loving, a God-fearing, a pious and a contented people; and all over the city those of other creeds and of other nationalities are not less grateful for the happiness and for the liberty of

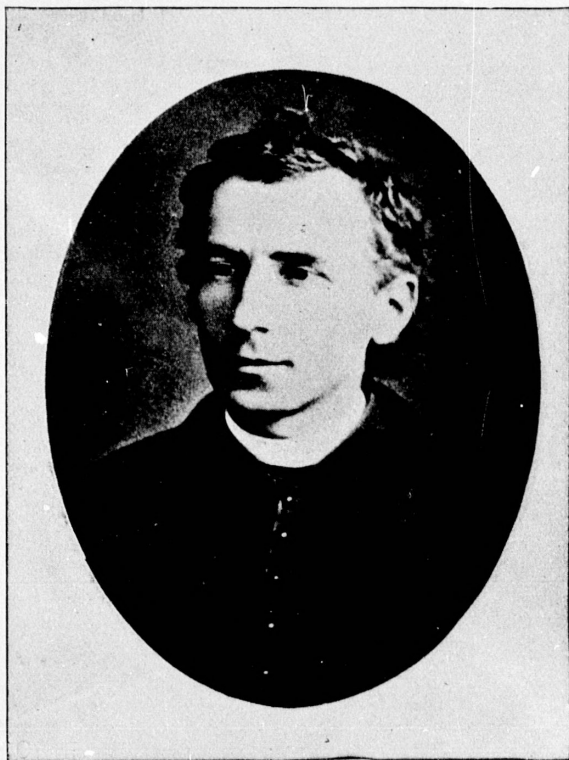
conscience which they enjoy. Mr. Chairman, Montreal is tardy in erecting monuments to her great men. She has been singularly slow in recording her sense of the obligation which she owes to her great founder. And why? In the pages of history, the name of Paul de Maisonneuve occurs as that of one uniting intrepid daring with a gentleness almost maidenly, a devotion to duty, however hazardous in execution, and an obedience the most complete to the details of honor and of duty. This trait of de Maisonneuve's is wisely recorded on one of the tablets. When attempts were made to dissuade him from attempting an enterprise fraught with peril, he replied: "Honor and duty alike impel me, and I sha'l go, even were every tree on the island of Montreal an Iroquois." But more than 250 years after this occurred, he is "first seen in acts of prowess eminent," recorded in durable brass. To you citizens of Montreal, who have procured the means wherewith to erect this tribute of gratitude, it must be to you, as it is to every one of patriotic feeling, a matter of pride and satisfaction that the genius of a young Canadian has conceived and imaged, and the cunning of his right hand has shaped and fashioned this beautiful, this finished work of art. Let us hope that statues of Jacques Cartier the discoverer of Canada; and yet of another, Cartier, the wise legislator; and of a Logan, who studied so diligently and so well the geology and the paleontology of this country; and of a Lafontaine, who left the impress of his great mind on our statute book; and of another, one of the most gentle characters, that so beautiful in his untimely death, de Lorimier; and others that do not occur to me at the instant may follow quickly to show that Canada, too, has had her great men, and that she is willing to do them honor. If men may differ as to the men who should be honored, there is a female figure, which the artist has placed on a corner here, the effigy of one great in heroism as de Maisonneuve himself, and, for a woman, greater for she trusted herself to an almost unknown sea and to a handful of sailors that she might come to these shores to tend the sick and the wounded. And when, for one hundred and fifty years, the institution she established was the only one in this city devoted to the alleviation of human suffering, Miss Mance should not be forgotten in the eventful ceremony of this day, and as the day of woman's rights, I hope the ladies who hear me may exercise their privilege in her regard."

Sir William then said a few words in favor of preserving, with the greatest care, everything relating to the early history of the country, and commended in an especial manner the work of the Numismatic society and of the de Ramezay collection.



ecting monu  
her sense of  
the pages of  
ting intrepid  
er hazardous  
honor and of  
the tablets.  
prise fraught  
o, even were  
0 years after  
ed in durable  
wherewith to  
e of patriotic  
Canadian has  
and fa-hioned  
cques Cartier  
ator; and of  
paleontology  
great mind on  
at so beautiful  
to me at the  
reat men, and  
en who should  
a corner here,  
for a woman,  
ful of sailors  
ounded. And  
I was the only  
Mance should  
y of woman's  
n her regard."

h the greatest  
commended in  
e de Ramezay



RÉV. ABBÉ COLIN  
Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice

Ex

ser  
fig  
toi

du  
le a

tre  
pal  
ces  
dic

ave  
So  
ch  
ave  
c'e  
mi

bra  
Vi  
dés  
leu  
na  
ver  
can  
tai

la  
ler  
Ro  
ête  
l'E  
sel  
pit  
qu  
Plu  
der  
mê  
do

vo

## DISCOURS DU TRÈS RÉVÉREND ABBÉ COLIN.

Supérieur du Séminaire de St-Sulpice.

Excellence,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'est tombé le voile qui nous dérobaît la statue, je ne sais quel frémissement de joie mêlée d'admiration a passé par toutes les poitrines : une grande figure nous apparaissait, et avec cette figure, les plus nobles traits de notre histoire, les plus beaux souvenirs de la nation.

Saluons le fondateur, le père de Montréal, l'un des insignes bienfaiteurs du pays, l'un de ses libérateurs, l'illustre de Maisonneuve, notre gloire ; saluons-le avec un juste enthousiasme.

Quel étonnement pour ce grand homme de se revoir, après deux cent trente ans d'absence, au sein de cette ville opulente. En présence de ces riches palais, de ces somptueuses constructions, de ces gigantesques voies ferrées, de ces tours imposantes, de cette superbe coupole, devant tout ce spectacle grandiose, que ne doit pas éprouver son noble cœur ?

Est-ce là ce Montréal, cette Ville-Marie que je plantais sur ce sol, en 1642, avec mes quarante colons, sous la bénédiction d'un saint missionnaire de la Société de Jésus ? Est-ce cette ville que je tenais parfois tout entière dans mon château-fort, que j'ai défendue pendant près de dix ans contre les tribus barbares avec cent cinquante braves seulement ?—Oui, grand Français, grand Canadien, c'est cette même ville, c'est la vôtre ; vous êtes ici chez vous ; vous êtes au milieu de votre peuple.

Ces longues et belles rues avec les flots humains qui s'y pressent sont les branches vigoureuses, sorties du grain de sénévé dont vous parla le zélé Père Vimont ; cette ville est la "ville chrétienne" que, six ans d'avance, M. Olier désignait dans ses mémoires et que déjà il appelait "une œuvre d'une merveilleuse importance" ; c'est la ville pour laquelle, peu de temps après, dans l'étonnante rencontre au château de Meudon, il donna cent louis d'or à M. de la Dauversière ; la ville même à laquelle ce vertueux gentilhomme et les de Fancamp, les de Renty et les autres associés, dont vous fîtes l'incorruptible mandataire, se sont généreusement dévoués.

Tout ici, grand homme, parle de vous. Cette "Place d'Armes" rappelle la journée fameuse où, resté seul contre deux cents Iroquois, vous les fîtes reculer de frayeur en abattant à vos pieds leur terrible chef. Là-bas, est le Mont-Royal où vous plantâtes la Croix, signe de la civilisation chrétienne que vous êtes venu apporter dans ces régions. Tout près de nous, à l'opposé, s'élevait l'Hôtel-Dieu, bâti par vos ouvriers, administré et servi par l'infatigable demoiselle Mance, et bientôt confié par vous aux soins charitables des Sœurs Hospitalières de La Flèche. Un peu plus loin, était la modeste et première école que vous donnâtes à la vénérable sœur Bourgeoys, modèle de toutes les vertus. Plus près, à droite, existent encore les murs de la maison qui vous servit de résidence et où habitèrent les fils de M. Olier, que vous allâtes lui demander vous-même. Et à la Pointe-à-Callières, non loin du rivage, était construit le redoutable Fort qui fut le centre de toutes vos opérations.

Où que je regarde autour de moi, tout est plein, tout est rayonnant de votre gloire.

Montréal est l'œuvre de votre courage, de votre constance, de vos sacrifices ; l'œuvre tout spécialement de votre fidélité. Vous y avez été fidèle en dépit des sollicitations de l'amitié, en dépit de tous les périls, fidèle même au milieu des attraits les plus séduisants pour une légitime ambition : si l'on vous oppose la multitude de barbares qui sans cesse se précipite sur l'île de Montréal, vous répondez que vous avancerez quand même, fussent tous les arbres de la forêt se changer en Iroquois ; si l'on vous offre le gouvernement général du Canada, vous le refusez. Ce que vous voulez, c'est Montréal ; c'est, malgré les fatigues et les dangers, la fondation de Montréal ; parce que pour vous, fonder Montréal, c'est l'honneur, c'est le devoir, c'est la parole donnée : Dieu le veut.

Voilà de l'héroïsme, de la gloire !

Mais voyons comme il est tout entier à son entreprise.

Afin de résister à l'impétuosité des barbares, il commence par enfermer sa ville naissante dans un vrai camp retranché, inexpugnable, au delà duquel il disperse des redoutes pour la protection des cultivateurs et de leurs moissons. Puis, son grand besoin étant d'avoir des soldats, il en forme. Il exerce ses hommes au combat ; il les remplit de son ardeur, et tous sont prêts "à aller au feu comme à un festin." Dans les temps de détresse, tous les regards se tournent vers lui, et jamais il ne paraît plus résolu, plus maître de lui-même que dans les extrémités où tout semble perdu.

Les Iroquois, vainqueurs des trente ou quarante mille Hurons des grands lacs, vainqueurs aussi des Algonquins refoulés dans les forêts, n'ayant plus de barrière qui les retienne, se préparent-ils à fondre sur les colons français et à les exterminer ? La terreur, au bruit sinistre de cette nouvelle, se répand-elle dans toute la colonie, jusqu'aux Trois-Rivières, jusqu'à Québec ? Maisonneuve saisit mieux que personne tout ce que la situation a d'alarmant. Mais son courage, au lieu de s'ébranler, grandit avec le danger. Intrépide capitaine, il fait partout sentir sa présence. Par sa prudence, par son activité, par ses mesures salutaires, il relève tout, rassure tout. Quand il n'a plus que cinquante hommes il fait voile pour la France et en ramène cent recrues. Montréal est sauvé, le pays est sauvé. Avec un rare coup d'œil, avec une détermination qui en impose à tous, de Maisonneuve groupe ses guerriers ; il commande les sorties ; il dirige les attaques ; il défie et repousse les cinq nations iroquoises qui s'épouvantent à son seul nom.

Nous sommes à l'âge héroïque de Montréal. Les Lavigne, les Lemoyne, les Lambert Closse marchent d'exploits en exploits. Plus tard, Dollard et ses seize jeunes compagnons, comme des géants, s'élèvent au prodige. Après eux, les miliciens de la Sainte Famille montrent tant de valeur, qu'à voir leur mépris de la mort, on les prendrait pour des Croisés. Et parmi ces magnanimes courages, la bravoure chevaleresque de Maisonneuve, bravoure qui les anime tous, paraît dans tout son éclat.

Administrateur sage et habile autant que vaillant capitaine, il sait de plus faire de ses colons des citoyens dignes des admirables destinées de Montréal.

Dix ordonnances lui suffisent pour régler leurs rapports mutuels et diriger leur conduite. Par l'impartialité de ses décisions, par ses habitudes simples et édifiantes, il leur apprend à vivre heureux, à l'ombre de la justice, dans la pratique de mœurs pures et chrétiennes. Il met le travail en honneur parmi eux, et on les voit, au retour du combat, quitter le mousquet pour reprendre la charrue ou s'appliquer à quelque métier. Lui, vêtu de son modeste capot gris, parcourt leurs rangs, visite les laboureurs, passe aux ouvriers et les encourage tous par sa

nce, de vos  
vez été fidèle  
périls, fidèle  
ne ambition :  
pité sur l'île  
essent tous les  
ouvernement  
ontréal ; c'est,  
arce que pour  
role donnée :

par enfermer  
u delà duquel  
eurs moissons.

Il exerce ses  
ets "à aller au  
gards se tour-  
lui-même que

ons des grands  
ayant plus de  
s français et à  
se répand-elle  
Maisonneuve  
Mais son cou-  
pitaine, il fait  
r ses mesures  
ante hommes  
est sauvé, le  
qui en impose  
ties ; il dirige  
épouvantent à

les Lemoine,  
Dollard et ses  
e. Après eux,  
bir leur mépris  
animes coura-  
s anime tous,

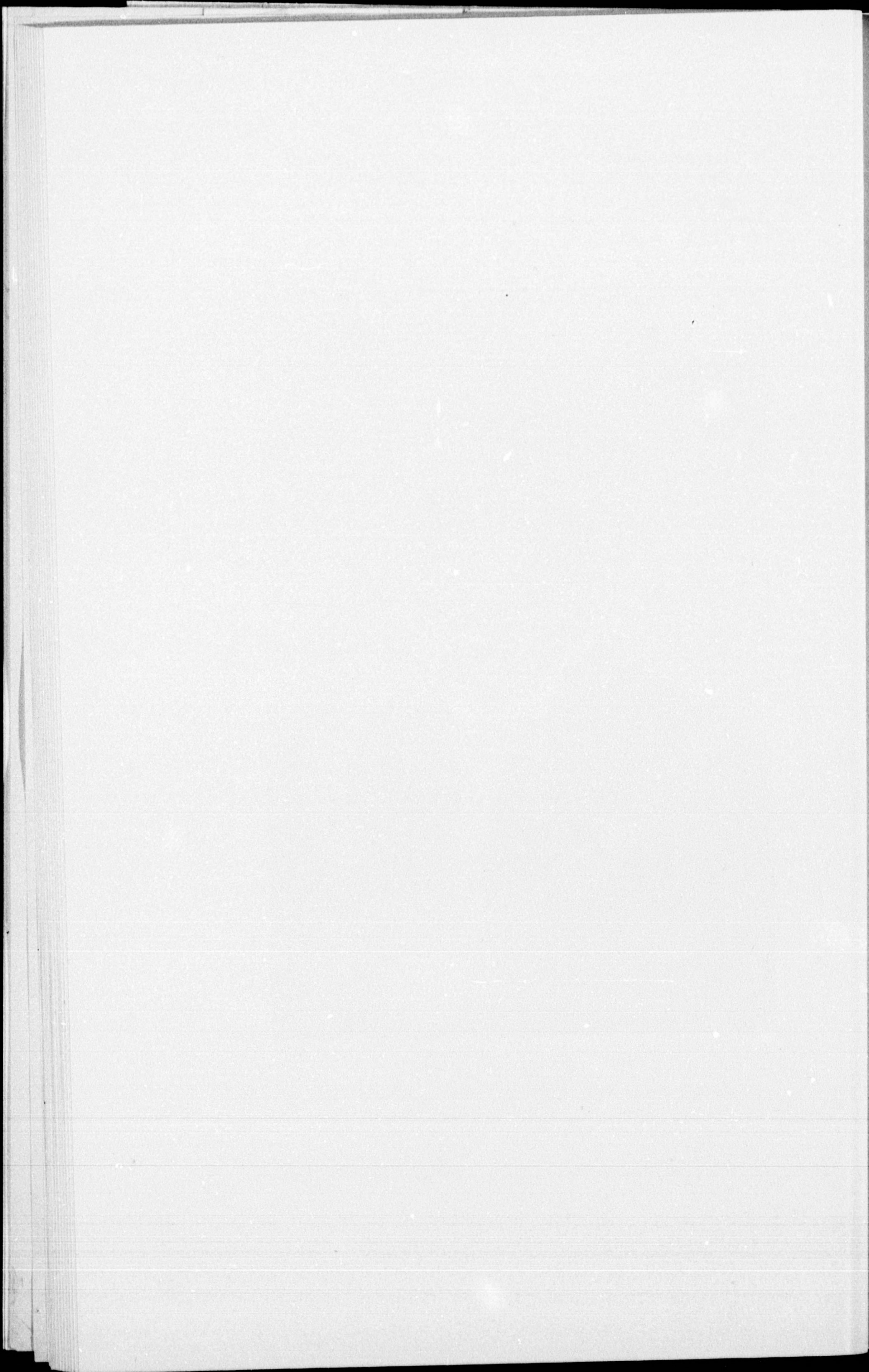
il sait de plus  
de Montréal.

tuels et diriger  
ades simples et  
e, dans la pra-  
eur parmi eux,  
ndre la charrue  
gris, parcourt  
age tous par sa



L'HON. ALPHONSE DESJARDINS  
Maire de Montréal en 1892





F  
s  
C  
a  
F  
e  
r  
m  
c  
P  
c  
s  
b  
d  
l  
P  
n  
le  
fi  
é  
c  
P  
n  
le  
q  
P  
v  
te  
pl  
in  
qu  
et  
N  
vo  
le  
re  
sc

présence et par ses paroles. Son désintéressement extraordinaire achève de gagner les cœurs : il refuse de signer un acte qui lui serait avantageux, mais qu'il ne trouve pas assez droit ; et les présents qu'on lui apporte, il ne les accepte que pour les donner. Aussi, peut-il maintenant tout obtenir.

Il cherche tout spécialement à attacher ses colons au sol de la nouvelle patrie ; il les unit par les liens des plus nobles intérêts communs ; il fait naître en eux cette prodigieuse puissance qu'on appelle l'amour de la patrie ; et la religion, qu'il honore et que tous honorent avec lui, rend cet amour, en le bé-nissant, invincible, impérissable.

Gouverneur chrétien, sa prévoyante sagesse ne lui permet pas de tolérer ce qui peut altérer la pureté de cette flamme. Non moins sévère contre l'im-piété que contre les scandales, il ne cède devant aucun désordre. Et cependant, comme il est respecté ! Comme tous l'aiment ce législateur paternel ! Va-t-il s'embarquer pour un voyage en France ? Ils s'assemblent pleins d'émotion et, baignés de pleurs, l'accompagnent jusqu'au rivage. Revient-il à sa patrie d'a-doption ? Ils ne contiennent pas leur joie et entonnent, en action de grâces, le " Te Deum. "

Citoyens de Montréal, soyez fiers de votre fondateur. Nous sommes loin pourtant d'en avoir dit toute la gloire.

Elle est au degré le plus admirable celle des grands bienfaiteurs de l'hu-manité. Il n'a pas seulement ajouté une page merveilleuse à l'histoire, il a doté les peuples d'une ville nouvelle. Et quelle ville ? Les deux mondes en pro-fitent ; c'est toute une conquête dont jouit chaque jour la civilisation, conquête également précieuse pour la religion et pour la fortune publique. Avoir rendu cet immense service, n'est-ce pas une grande gloire ?

Mais, chose des plus rares, cette gloire de Maisonneuve est, en outre, pure de tout nuage ; elle est sans défaillance pour la vertu, sans compromis ni avec la conscience, ni avec la foi ; elle est absolument sans tache.

Elle s'élève encore plus haut ; elle est, pour lui, le fruit sacré du dépouil-lement total de soi, d'une abnégation surhumaine. Il ne s'est jamais réservé que la peine et le sacrifice.

Et comme rien ne doit manquer à la louange d'un tel héros et qu'il ne peut, après tant de mérite, rester sans récompense, la sienne est celle des victimes du devoir : le bannissement et l'oubli.

Nous sommes en présence du sublime.

Assistons à cet acte solennel, le plus grand peut-être d'une si belle exis-tence.

Lorsque de Maisonneuve eut solidement établi Montréal et noblement rem-pli sa mission, un ordre supérieur le destitue et le relègue en France. A ce coup inattendu, tout Montréal est en deuil, mais lui, calme et silencieux, ne songe qu'à se soumettre. Les six mille livres qu'on lui doit, il les donne aux pauvres ; et il s'en va.

—Adieu cher Canada, chère patrie.

Il part, n'emportant rien que le bonheur d'avoir encore Dieu pour lui.

O sublime exilé ! O fondateur de Montréal ! Quelle gloire que la vôtre ! N'était-il pas temps que votre statue s'élevât majestueuse parmi nous ?

Il a été heureusement inspiré notre artiste canadien en déployant pour vous tout son rare talent. On sent l'habile main du fils qui s'est plu à modeler les beaux traits de son glorieux ancêtre. Tout ce monument, avec ses bas-reliefs et ses bronzes parlants, est la brillante histoire de Montréal venant fixer son domaine et prendre sa large place sous le soleil.

Chaque jour, peuple canadien, il vous redira, ce monument, les sublimes exemples et la gloire immortelle qui sont notre héritage ; et il rappellera au pays entier ce que la foi et la valeur de nos pères ont procuré à ces contrées de prospérité et de grandeur.

Venez tous au pied de cette fière statue payer votre tribut de reconnaissance à votre bienfaiteur, à un héros.

Venez, ville de Montréal, venez la première ; citoyens de Montréal, magistrats, financiers, commerçants, ouvriers, de quelque langue, de quelque origine que vous soyez, venez avant tous les autres lui rendre vos ardents hommages pour tout le bien que vous en avez reçu.

Province de Québec, à votre tour, venez saluer de Maisonneuve comme vous saluez Champlain, venez lui décerner de semblables éloges. Il les a mérités par ses combats qui vous ont protégée, par ses services rendus à la cause de la religion et de la nation canadienne.

Puissance du Canada, vous aussi, venez lui offrir vos hommages. En vous donnant Montréal, que n'a-t-il pas fait pour votre richesse et votre progrès ? Il convenait que l'illustre homme d'État qui vous représente fut déjà sur son piédestal pour saluer aujourd'hui le fondateur de Montréal et lui dire : Merci.

Peuple canadien de Montréal, en présence de ce héros qui est votre gloire et parmi les confusions que soulèvent de toutes parts les intérêts et les passions, ne craignez pas de le dire hautement à toutes les provinces fédérées, si la foi, si les exemples de notre admirable fondateur nous ont appris à défendre avec un invincible courage notre dignité nationale et nos libertés sacrées, c'est aussi à ces mêmes sources que nous savons puiser notre juste respect des minorités et le sentiment profond de notre inaltérable loyauté.



es sublimes  
ppellera au  
es contrées

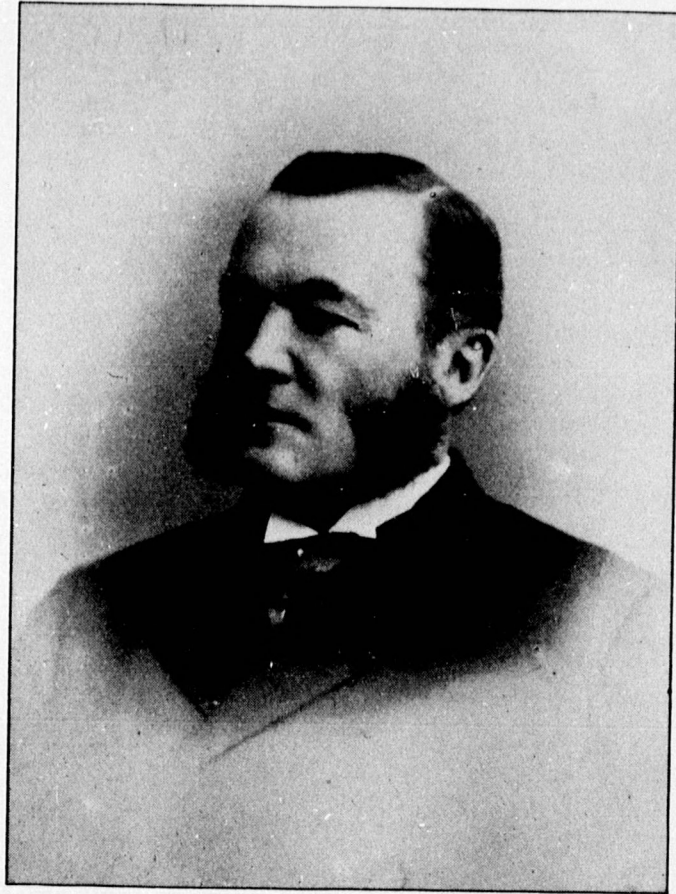
e reconnais-

Montréal,  
de quelque  
dents hom-

uve comme  
Il les a mé-  
is à la cause

mages. En  
tre progrès?  
déjà sur son  
dire : Merci.

t votre gloire  
passions, ne  
i la foi, si les  
ndre avec un  
c'est aussi à  
minorités et



SON HONNEUR M. J. O. VILLENEUVE  
Maire de Montréal en 1895

E

d'  
a  
de  
to

ce  
ni  
ca  
q

fi  
sc

ri

re  
p

cl  
st

va  
af  
l'e

Y

ne  
th  
in  
th  
al  
de

DISCOURS DE SON HONNEUR LE MAIRE J. O. VILLENEUVE.

Excellence,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'assister, comme Maire de Montréal, à l'inauguration d'une œuvre si artistique et si nationale, et de proclamer que notre conseil de ville a le droit de se glorifier d'y avoir contribué. Cette œuvre fait honneur au talent de l'artiste, au dévouement de ceux qui l'ont entreprise et conduite à bonne fin, à tous ceux qui y ont contribué de leur argent ou de leur activité.

Nous avons le droit de montrer avec orgueil aux étrangers, comme à nos concitoyens, ce monument digne de celui dont il est chargé de rappeler le souvenir. Nous avons le droit d'en être fiers à cause de son architecture imposante, à cause surtout des événements, du caractère et des vertus admirables de l'homme qu'il rappelle.

Peu de pays, de grands pays même, peu de villes célèbres peuvent se glorifier d'avoir eu pour fondateurs des hommes aussi dignes d'admiration que de Maisonneuve et ses compagnons.

Rien de plus pur, de plus noble que la vie de ces hommes, rien de plus glorieux et de plus émouvant que le récit de leurs sacrifices.

Aussi, on ne peut trop faire pour apprendre à les connaître et à les admirer, pour célébrer leurs vertus et leurs exploits et en transmettre le souvenir à la postérité.

Notre histoire n'est pas très longue, mais elle est bien remplie, elle est chargée de noms et de souvenirs dignes d'être glorifiés.

On disait avec raison que nous n'avions pas assez de monuments et de statues pour rendre hommage à nos ancêtres.

Voilà un beau commencement. J'espère qu'on ne s'arrêtera pas là et qu'avant longtemps on verra s'élever sur nos places publiques d'autres monuments afin que notre population ait sans cesse et partout sous les yeux le souvenir et l'exemple des grandes choses accomplies par nos pères.

MAYOR VILLENEUVE'S SPEECH.

Your Honor,

Mr. President,

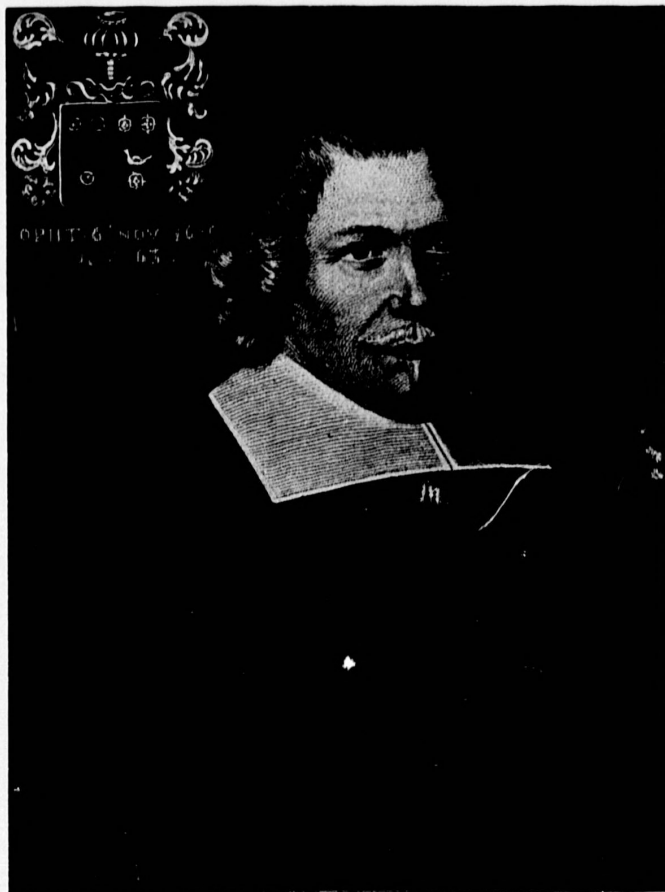
Ladies and Gentlemen :

I am happy, as Mayor of Montreal, to attend the inaugural ceremonies connected with so artistic and so eminently national a work, and to express publicly the pride the City Council takes, and takes justly, I think, in the part it has had in providing a substantial contribution toward the funds for adorning the city with this imposing memorial of its heroic founder. Such a work reflects honor not alone upon the talented artist and those who have aided him in carrying out his designs to a successful issue, but is equally creditable to all of those who gave

their time and money to ensure the realization of the whole work. We have reason to show with pride to our fellow countrymen and to strangers a monument worthy of him whose name it perpetuates. We have the right to feel proud on account of its imposing aspect, on account of the glorious events it recalls and the admirable virtues of the man in whose honor it is erected. Very few countries, even large countries, and even fewer famous cities of the world, can claim the glory of having had, as their founders, men so worthy of admiration as Maisonneuve and his companions. There is recorded in the world's biographical history nothing purer or nobler than the life of these men, nothing more glorious and stirring than the history of their hardships and self-denial. We cannot dwell too much upon their admirable qualities, nor give our admiration too much scope. We should consider it a practical duty to proclaim their virtues, to extol their deeds of heroism and devotion, and to transmit a recollection of their names and their influence to the generations to come. Our history is brief, but it is not barren. It is well stocked with names and events worthy of being proudly commemorated. It has been stated that we do not possess a sufficient number of monuments and statues in honor of our ancestors. This is a good beginning and I trust that before long other monuments and statues will be erected upon our public squares, in order that our citizens may always and everywhere have before their eyes the example of the great deeds of their forefathers.



have reason  
monument  
feel proud on  
calls and the  
w countries,  
n claim the  
n as Maison-  
hical history  
glorious and  
not dwell too  
ch scope. We  
ol their deeds  
ies and their  
ot barren. It  
mmemorated.  
numents and  
st that before  
ares, in order  
the example



M. DE LA DAUVERSIÈRE



au  
*M*  
vo  
je  
an

qu

*M*

Mc  
vot

qui  
Mi

*Ch*

que  
ses  
tur

LETTRE DE MONSIEUR BARTHOLDI,

auteur de la statue de la Liberté, érigée à New-York.

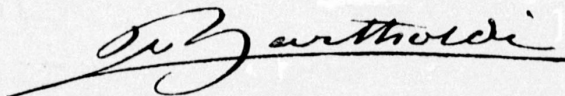
*Mon Cher M. Hébert,*

PARIS, 18 Janvier 1892.

J'ai eu un grand plaisir à voir votre intéressant projet; ce sera une œuvre qui vous fera honneur, le sujet est très bien compris et d'une heureuse disposition.

Votre composition présente tous les éléments d'un charmant monument, et je ne doute pas que l'exécution ne les réalise complètement.

Recevez, mon cher M. Hébert, tous mes compliments avec mes meilleures amitiés.



LETTRE DE MONSIEUR AUGUSTE PARIS,

qui a fait pour la Ville de Paris, les statues suivantes :

le sergent Bobillot, obtenue dans un concours ;  
la statue de Danton, Boulevard St Germain, obtenue dans un concours ;  
une statue de la Liberté, au Parc Montsouris.

*Mon Cher Monsieur Hébert,*

PARIS, 27 Août 1892.

J'ai regretté de ne pas vous avoir trouvé à votre atelier.

J'ai vu votre modèle du Monument de Maisonneuve, qui sera érigé à Montréal; je le trouve bien compris dans son ensemble, je suis persuadé que votre œuvre gagnera à l'exécution.

Avec mes félicitations, une cordiale poignée de main.



LETTRE DE MONSIEUR V. DALOU,

qui a fait, pour le Palais Bourbon, (Chambre des Députés), le bas-relief de Mirabeau répondant au Marquis de Dreux-Brezé, "Nous sommes ici, etc.

le monument de Eugène Delacroix, au Jardin du Luxembourg ;  
le Triomphe de la République, pour la Place de la Nation ;  
et deux monuments au Père Lachaise, Victor Noir et Blanqui.

*Cher Monsieur Hébert,*

27 Août 1892.

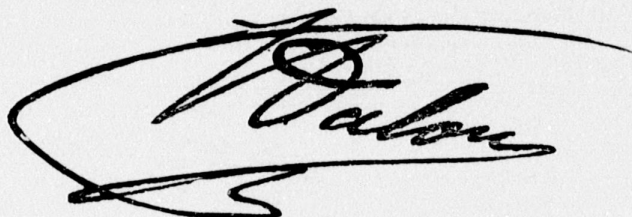
Laissez-moi vous faire tous mes compliments de l'esquisse du monument que vous destinez à votre pays natal.

Non seulement l'ensemble présente un aspect des plus heureux, à cause de ses proportions et de l'harmonie qui règne entre ses différentes parties architecturales et sculpturales, mais les figures accessoires ainsi que les bas-reliefs, (du

plus grand intérêt), contribuent à donner à la base une tournure très imposante ; enfin, les mascarons et les coquilles de la vasque étant d'une donnée toute nouvelle, cela ajoute un charme et une grâce de plus à votre composition, admirablement couronnée par la figure principale, d'un beau sentiment et d'un jet très décoratif.

C'est en un mot un travail qui, j'en suis convaincu, fera le plus grand honneur à son auteur, ainsi qu'au pays où il va s'ériger.

Agréé, mon cher monsieur Hébert, avec encore tous mes compliments, l'assurance de ma parfaite considération.



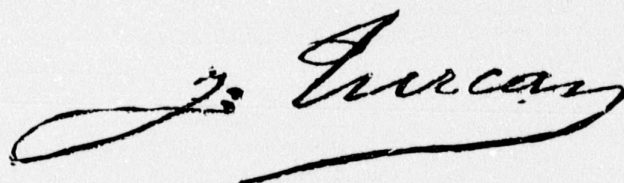
LETTRE DE MONSIEUR TURCAN, CHEVALIER DE LA  
LÉGION D'HONNEUR,

auteur de : Carnot organisateur de la Victoire, (obtenu dans un concours) ; le monument des Volontaires des Bouches-du-Rhône, érigé à Marseille ; l'Aveugle et le Paralytique, groupe en marbre qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon et à l'Exposition.

Paris, 6 Mars 1892.

Mon cher ami Hébert,

J'ai vu en votre absence le modèle de votre monument ; permettez-moi de vous adresser ces lignes pour vous faire part de mon appréciation. Votre esquisse me fait l'effet d'être un tout bien harmonieux. La base, malgré son apparence massive, paraît être très élégante avec ses quatre jolies statues. Voilà, mon cher ami Hébert, l'impression de ce que j'ai éprouvé et me hâte de vous la transmettre bien amicalement, en vous priant toutefois malgré tout d'agréer mes meilleurs compliments et l'expression de mes sentiments très dévoués.



LETTRE DE MONSIEUR J. BERTHET

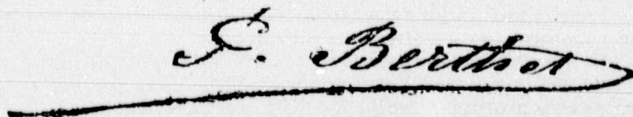
auteur de : La Femme à la Perle, groupe en marbre ; J. J. Rousseau, exécuté pour le Panthéon.

Paris, Mars 1892.

Mon cher Hébert,

Vous me demandez ce que je pense de votre dessin du monument de Maison-neuve. Il me suffira de vous répéter ce que je vous en ai dit déjà, — c'est que le dessin promet une œuvre qui sera exécutée avec le plus grand soin donné à tous les détails. Il y a plusieurs figures et la difficulté de les grouper n'était pas petite ; vous en êtes sorti avec bonheur, mon cher ami, et en vrai maître de l'art.

Voilà, mon cher Hébert, mon appréciation sincère, tout en croyant que cela ne vous entraîne pas au delà du but que vous vous êtes proposé, et je vous prie de me croire votre tout dévoué collègue et ami.



très impo-  
une donnée  
composition,  
ment et d'un

plus grand  
liments, l'as-

LA

LA  
concours); le  
le; l'Aveugle  
d'honneur au

Mars 1892.

nettez-moi de  
Votre esquis-  
son apparence  
oilà, mon cher  
la transmet-  
mes meilleurs

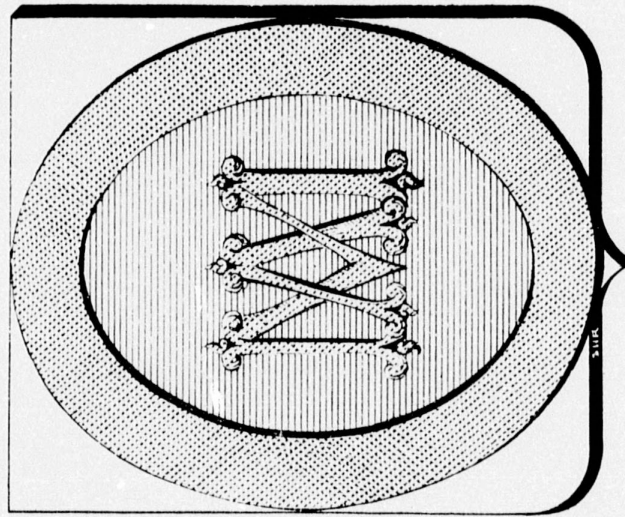
can

usseau, exécuté

Mars 1892.

ment de Maison-  
— c'est que le  
in donné à tous  
ouper n'était pas  
i maître de l'art.  
royant que cela  
et je vous prie

hot



LES ARMES DE VILLE-MARIE



Mlle JEANNE MANCE  
FONDATRICE DE L'HOTEL-DIEU

na  
él

av  
pa  
se

le  
in  
Cl  
er  
s'  
A  
C:  
Q

lu  
lu  
er  
ch  
pa

## NOTICE

- - SUR - -

**PAUL DE CHOMEDEY DE MAISONNEUVE,**

**Fondateur et Premier Gouverneur**

**de Montréal.**

---

*PAR UN PRÊTRE DE ST-SULPICE.*

---

Le 1er Juillet 1895, la ville de Montréal acquittait une dette sacrée de reconnaissance envers son premier gouverneur, PAUL DE MAISONNEUVE, en lui élevant une statue sur le théâtre d'un de ses plus glorieux faits d'armes.

L'obscurité dont sa modestie sut s'envelopper, et les nuages que l'injustice avait accumulés sur sa mémoire sont enfin dissipés; et le héros commence à paraître aux yeux de la postérité dans tout l'éclat de ses nobles qualités et de ses sublimes vertus.

Depuis que Jacques Cartier, remontant le St-Laurent en 1535, avait donné le nom de Mont-Royal ou Montréal à la gracieuse montagne qui dominait le village indien d'Hochelaga, quelques essais furent faits pour coloniser la Nouvelle-France. Champlain avait fondé Québec en 1608; mais ses généreux efforts avaient été entravés par des Compagnies commerciales, qui, armées de privilèges exorbitants, s'occupaient beaucoup plus de leurs propres bénéfices que des intérêts du pays. Aussi en 1642, on ne comptait encore que deux cents Européens dans tout le Canada; et quelques arpents de terre seulement étaient défrichés autour de Québec.

Vers 1636, deux français, inconnus l'un à l'autre, un jeune prêtre de vingt-huit ans, M. Olier, déjà jugé digne de l'épiscopat que S. Vincent de Paul désirait lui faire accepter, et un laïque, M. de la Dauversière, gentilhomme d'Anjou, eurent en même temps la pensée et le désir d'établir cette colonie. Ils se rencontrent au château de Meudon, près Paris, et dans une longue conversation constatent la parfaite identité de leurs vues et de leurs projets. Sans plus tarder, M. Olier

fait la première offrande en faveur de la future colonie, en remettant au gentilhomme un rouleau de cent louis.

*La Société de Notre-Dame de Montréal* était ainsi fondée; le nombre de ses membres s'éleva peu à peu jusqu'à environ quarante. L'unique but qu'ils se proposaient, c'était de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, sans aucune compensation pour les sacrifices considérables qu'ils allaient s'imposer en faveur de cette œuvre importante et difficile; bien plus, leur désintéressement était si absolu, que la plupart ont réussi à dérober à l'admiration des hommes leurs noms que Dieu inscrivait au livre de vie.

L'acquisition de l'île de Montréal par la nouvelle Société fut exempte de toute ombre d'injustice; car les sauvages l'avaient laissée entièrement déserte; et une cession pleine et régulière fut obtenue des personnes qui pouvaient réclamer quelques droits.

Les préparatifs de l'expédition furent poussés avec activité; des provisions avaient été d'avance envoyées à Québec; on choisit avec soin une cinquantaine d'hommes robustes et honnêtes, habiles en divers métiers, et tous propres à porter les armes. Peu de temps avant l'embarquement, une noble demoiselle de Champagne, Jeanne Mance, âgée d'environ trente-trois ans, déjà admirée pour son éminente vertu, fidèle à un attrait divin que des conseillers sages et expérimentés avaient approuvé, s'offrit pour aller soigner les malades et les blessés, en attendant que les Religieuses Hospitalières pussent fonder l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie.

La troupe héroïque était prête; mais il lui manquait un chef digne de la conduire. Dieu l'avait préparé de longue main, et il le fit rencontrer providentiellement par les associés: c'était PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISON-NEUVE.

Né en Champagne d'une famille noble, Maisonneuve éprouva dès son enfance un goût extraordinaire pour la carrière des armes; à l'âge de treize ans, il se distinguait par sa valeur pendant une expédition en Hollande. Au milieu des libertins et des hérétiques dont il était entouré, il se tint sans respect humain à l'écart des compagnies dangereuses, et conserva une foi ferme, une piété simple et fervente, une pureté angélique. Mais son ambition visait plus haut: il soupirait après le bonheur de franchir les mers pour consacrer sans réserve son courage, son expérience et sa vie au bien et à la conversion des peuples infidèles.

Ainsi disposé, il reconnut clairement, dès qu'il entendit pour la première fois parler de l'Œuvre de Montréal, que c'était là sa vraie vocation; il s'offrit donc aux Associés, qui confièrent à sa prudence et à son intrépidité l'exécution de leur généreux dessein.

Lorsque, après une pénible navigation, la petite troupe se trouva réunie à Québec, le 12 août 1641, la saison était trop avancée pour que la colonie fut établie avant l'hiver; Maisonneuve se contenta de monter à Montréal, de prendre possession de l'île le 15 octobre, et de choisir l'emplacement du fort qu'il se proposait de construire; c'était une langue de terre, connue depuis sous le nom de Pointe-à-Callières, protégée par le St-Laurent, par la petite rivière qui coule maintenant sous le marché Ste-Anne, et par un marécage qui a été desséché dans la suite.

Pendant les neuf mois de séjour qu'il leur fallut faire à Québec, aucun moyen ne fut négligé pour déterminer les nouveaux venus à abandonner l'entreprise de Montréal; on chercha surtout à les effrayer par la perspective des dangers qu'ils

au gentilhom-

ombre de ses  
qu'ils se pro-  
sans aucune  
ser en faveur  
ment était si  
ommes leurs

exempte de  
nt déserte; et  
avaient récla-

les provisions  
cinquante  
propres à por-  
demoiselle de  
nirée pour son  
expérimentés  
sés, en atten-  
e Ville-Marie.

gne de la con-  
providentielle-  
DE MAISON-

lès son enfance  
ans, il se dis-  
eu des libertins  
n à l'écart des  
le et fervente,  
apirait après le  
age, son expé-

a première fois  
il s'offrit donc  
écution de leur

ouva réunie à  
lonie fut établie  
prendre posses-  
il se proposait  
nom de Pointe-  
coule mainte-  
hé dans la suite.

e, aucun moyen  
r l'entreprise de  
s dangers qu'ils



Mlle MANCE EN DANGER  
Attaque par les Iroquois sur les colons de Villemarie en 1650  
D'après un tableau à l'Hôtel-Dieu



aura  
neu  
à la  
"ma  
"er  
"u

vou  
2 fé  
l'île  
tion  
de l  
ave

ne  
des  
l'ex  
cler  
Vin  
l'oc  
acc  
fier

et le  
Le  
pat  
et to  
joie  
un  
de  
de c  
just  
"sé  
"qu  
"in  
"pr  
"m

ver  
et le

l'en  
Ani  
la n  
une  
les  
ver  
de l  
de n

auraient à courir en allant ainsi s'établir au cœur même de la barbarie. Maisonneuve, qui ne connaissait d'autres "appréhensions que celle de Dieu," resta fidèle à la parole qu'il avait donnée : "Je ne suis pas venu pour délibérer, répondit-il, mais pour exécuter ; et tous les arbres de l'île de Montréal seraient-ils changés en autant d'Iroquois, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie".

Pendant ce temps, les membres de la Société de Notre-Dame de Montréal, voulant attirer sur leur entreprise les bénédictions du Ciel, se réunirent le 2 février 1642, dans l'église de Notre-Dame de Paris, et tous ensemble consacrèrent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la T. S. Vierge, adoptant pour armes de leur Société la figure de la Mère de Dieu, debout sur un monticule, tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus, avec cette inscription tout autour : *Nostre-Dame de Montréal.*

Enfin arriva le moment du départ, si impatiemment attendu. Comme M. Olier ne pouvait encore fournir les prêtres que les associés lui demandaient pour la desserte spirituelle de la nouvelle colonie, les Révérends Pères Jésuites, qui, à l'exception de deux ou trois ecclésiastiques séculiers, composaient alors tout le clergé du pays, se chargèrent de pourvoir aux nécessités de la mission ; et le P. Vimont, Supérieur de leur maison de Québec, lequel avait eu durant l'hiver l'occasion d'admirer cette troupe d'élite et son chef, se fit un bonheur de les accompagner et de célébrer lui-même les actes religieux qui devaient sanctifier la naissance de Ville-Marie.

Le 17 mai 1642, la flottille saluait avec des transports de joie l'île de Montréal, et longeait ses fertiles rivages ; mais le débarquement fut différé au lendemain. Le 18, jour glorieux, digne d'être honoré chaque année par une fête religieuse et patriotique, Maisonneuve et ses compagnons mirent pied à terre de grand matin, et tombant à genoux sur le sol de cette Terre-Promise, firent éclater leur sainte joie en chantant des psaumes et des hymnes de reconnaissance ; puis sur un autel décoré avec soin, le P. Vimont célébra la première messe dans l'île de Montréal. Pendant le Saint Sacrifice, se tournant vers les témoins de cette scène mémorable, il leur adressa les paroles suivantes, que l'événement a justifiées à la lettre : "Ce que vous voyez ici, messieurs, n'est qu'un grain de sénevé ; mais il est jeté par des mains si pieuses et si animées de foi et de religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre ; oui, je ne doute nullement que ce petit grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un jour des progrès merveilleux, ne se multiplie, et ne s'étende de toute part."

Dès le lendemain, l'on commença la construction d'un fort en bois ; le Gouverneur lui-même, toujours le premier partout, voulut abattre le premier arbre ; et les travaux furent bientôt achevés.

Au mois de décembre suivant, une inondation imprévue menaça d'envahir l'enceinte où les colons conservaient les provisions indispensables pour l'hiver. Animé d'une confiance héroïque, Maisonneuve, avec l'approbation des Pères de la mission, enfonce en terre une croix devant la porte du fort, et promet d'élever une autre croix sur le sommet du Mont-Royal, si Dieu daigne détourner le fléau ; les eaux s'arrêtent au seuil de l'enceinte ; et le 6 janvier suivant, le Gouverneur accomplit son vœu, portant lui même sur ses épaules une grande croix de bois, qui fut solennellement plantée sur la montagne comme un monument de reconnaissance et un trophée de salut.

Pendant une année, la colonie naissante jouit d'une paix profonde ; mais lorsque les Iroquois eurent presque anéanti les tribus huronnes, ils se précipitèrent comme un torrent sur Ville-Marie, le boulevard le plus avancé de la Nouvelle-France, la serrant de si près, que pendant une guerre de vingt ans, qui fut à peine interrompue par des trêves aussitôt violées que conclues, personne ne pouvait se hasarder hors du fort, ni parfois même sortir de sa demeure, sans s'exposer à être scalpé ou massacré par les barbares cachés dans la forêt voisine, ou, ce qui était encore plus terrible, à être traîné captif jusqu'aux villages des Iroquois et brûlé vif après avoir subi des tortures inouïes.

Les gouverneurs de la Nouvelle-France, convaincus que Ville-Marie était condamnée à périr, s'efforçaient d'attirer les colons à Québec au lieu de lui envoyer du secours ; et le héros resta seul avec ses premiers compagnons, auxquels se joignirent plus tard cent hommes, que lui-même était allé chercher en France. Mais il se montra à la hauteur d'une position si difficile. Aussi prudent que courageux, il sentait que la perte d'un seul de ses hommes ne pouvait être compensée par la mort de cent indiens ; c'est pourquoi il établit des règlements destinés à prévenir la plus légère indiscretion ; mais les soldats entraînés par une ardeur excessive, commencèrent à murmurer contre ce qu'ils regardaient une lâcheté, et en vinrent jusqu'à douter de la valeur de leur chef.

Maisonneuve, obligé de conserver à tout prix l'autorité morale sans laquelle il ne pouvait sauver la colonie, résolut de leur donner une grande leçon. Le 30 mars 1644, ses hommes accourent pour lui annoncer que les sauvages sont dans le bois voisin, et lui demandent de les conduire à l'ennemi. "Oui," répond notre héros. "mais il faut que nous soyons aussi braves que nous l'avons promis ; je vais à votre tête."

Prenant avec lui trente hommes, il s'avance vers la forêt, où deux cents iroquois, divisés en plusieurs bandes, se tenaient en embuscade. Les colons, malgré leur courage, sont bientôt décimés par les balles ennemies, et leurs munitions étant épuisées, ils sont contraints de battre en retraite. Le gouverneur se place à l'arrière-garde ; pendant que ses compagnons s'enfuient en désordre vers le fort, il se retire lentement, tenant deux pistolets dans ses mains, et faisant volte-face chaque fois qu'il se sentait suivi de trop près. Les sauvages, l'ayant reconnu, voulaient s'emparer de lui et l'emmener en triomphe dans leur pays, mais ils laissent à leur chef l'honneur de le faire prisonnier. Enfin le héros se retourne, et ajuste le barbare, qui, se baissant soudainement, esquive le coup, bondit comme un tigre, et saisit son adversaire à la gorge. Avec un admirable sang froid, Maisonneuve lève son second pistolet, et brise le crâne de son terrible agresseur. Les Iroquois emportent le cadavre en poussant des hurlements de douleur ; et le gouverneur rentre au fort. Honteux de leur faiblesse et pleins d'admiration pour tant de valeur et de prudence, ses soldats ne cessèrent dès lors de lui témoigner une confiance sans bornes, et voulurent même, mais en vain, l'empêcher d'exposer sa vie, qu'ils regardaient comme si précieuse à la colonie.

Le dévouement chrétien, dont il donnait de si parfaits exemples, il savait le communiquer à tous ses compagnons d'armes. Lambert Closse, major de Ville-Marie, répondait à ceux qui le blâmaient d'être toujours le premier au danger : "Je ne suis venu ici qu'afin d'y mourir pour Dieu, en le servant dans la profession des armes ; et, si je ne croyais pas y mourir, je quitterais ce pays pour aller servir contre le Turc, et n'être pas privé de cette gloire."

Ce fut aussi à l'école de notre héros, que s'étaient formés Dollard et ses dix-

nde ; mais lors-  
précipitèrent  
le la Nouvelle-  
qui fut à peine  
ne pouvait se  
'exposer à être  
ou, ce qui était  
roquois et brûlé

lle-Marie était  
lieu de lui en-  
mons, auxquels  
cher en France.  
ra lent que cou-  
être compensée  
ments destinés à  
ne ardeur exces-  
at une lâcheté,

le sans laquelle  
le leçon. Le 30  
vages sont dans  
" répond notre  
avons promis ; je

, où deux cents  
le. Les colons,  
s, et leurs mu-  
Le gouverneur se  
n désordre vers  
et faisant volte-  
l'ayant reconnu,  
mais ils laissaient  
etourne, et ajuste  
comme un tigre,  
Mai-onneuve lève  
Les Iroquois em-  
et le gouverneur  
our tant de valeur  
er une confiance  
oser sa vie, qu'ils

mples, il savait le  
e, major de Ville-  
er au danger : "Je  
dans la profession  
ce pays pour aller

Dollard et ses dix-



INCENDIE DE L'HOTEL-DIEU EN 1695

D'après un tableau à l'Hôtel-Dieu

sep  
Lon  
la M  
vre  
leu

En  
leu  
*Vie*  
vois  
la c  
qui  
sur

gieu  
s'of  
tou

illu  
de l  
ban

peu  
plo

les  
pos  
bile  
bea  
vell  
réa  
" e

tior  
don  
l'éq  
por  
" v  
" D  
" a  
" u  
" e

ava  
rité  
mu  
n'a

Die

sept compagnons, lesquels conçurent et exécutèrent le projet d'aller jusqu'au Long Sault au devant d'une troupe nombreuse d'Iroquois et de sauver Ville-Marie et la Nouvelle-France, en se faisant tuer jusqu'au dernier sur des monceaux de cadavres, avec une intrépidité qui épouvanta les barbares et les fit retourner dans leur pays.

Maisonneuve avait admirablement organisé la défense de la colonie naissante. En 1653, lorsque les colons purent commencer à cultiver les terres voisines de leurs habitations, soixante-douze braves, appelés les *Soldats de la Très Sainte Vierge*, furent chargés de protéger les laboureurs en faisant la ronde dans la forêt voisine, et en donnant l'alarme à l'approche de l'ennemi ; chacun se préparait par la confession et la communion à remplir sa périlleuse fonction pendant la journée qui lui était assignée. Plusieurs périrent au poste d'honneur, sans qu'aucun des survivants cherchât pour cela à s'exempter de ce service de charité.

De cette première idée naquit la *Milice de la Sainte Famille*, institution religieuse et chevaleresque. Sur l'invitation du gouverneur, cent quarante colons s'offrirent spontanément ; et, divisés en vingt escouades, s'engagèrent à se tenir toujours prêts à courir là où l'ennemi serait signalé.

Que de brillants faits d'armes, dignes d'être chantés par un Homère, ont illustré le berceau de Ville-Marie ! Honneur à Maisonneuve, qui, avec une poignée de braves, lutta pendant plus de vingt années avec un succès prodigieux contre les bandes iroquoises, aussi redoutables par leur perfidie que par leur férocité !

Le premier gouverneur de Montréal n'était pas seulement un chevalier sans peur et sans reproche ; il possédait encore à un degré éminent les qualités du diplomate, du juge, de l'administrateur et surtout du chrétien.

Redouté des barbares à cause de sa prudence et de sa bravoure, il n'employait les armes qu'autant que la nécessité l'exigeait ; quand les négociations étaient possibles, il y recourait, tout en prenant les précautions que lui suggérait une habileté consommée ; la bonté dont il leur donnait des preuves touchantes contribua beaucoup à adoucir la fureur dont ils étaient animés contre les colons de la Nouvelle-France, au point qu'on les entendait dire, en parlant des habitants de Montréal : " Ce sont des démons quand on les attaque, mais les plus doux, les plus courtois, les plus affables qui soient au monde, quand on les traite en amis. "

Protecteur vigilant de la pureté des mœurs, de l'honnêteté dans les transactions, et de la paix publique, il contribua puissamment par un petit nombre d'ordonnances et de sentences judiciaires, marquées au coin de la prudence et de l'équité, à conserver la colonie dans cet heureux état décrit par un auteur contemporain : " Tous les colons vivaient comme des saints, dans une parfaite union de volonté et de sentiment, une piété, une dévotion, une religion sincère envers Dieu. On n'entendait pas seulement parler du vice déshonnête, duquel tous avaient horreur, même les hommes en apparence les moins dévots ; enfin c'était une image de la primitive Eglise, que ce cher Montréal dans son commencement " et dans son progrès. "

Loin de chercher à prolonger indéfiniment le régime militaire, comme on avait fait à Québec, le gouverneur de Ville-Marie s'empressa d'obtenir de l'autorité royale pour la nouvelle cité, deux ans après sa fondation, une Corporation municipale, dont le chef appelé Syndic, était élu par les habitants eux-mêmes, et n'avait ni traitement, ni privilège personnel.

Il favorisa de toutes ses forces Mademoiselle Mance et les religieuses de l'Hôtel-Dieu, qui prenaient soin des blessés et des malades ; et la Vénérable Mère Mar-

guerite Bourgeois, attirée à Ville-Marie par son zèle pour l'éducation de la jeunesse, avant qu'il y eût dans la colonie un seul enfant capable d'être instruit, trouva en lui un protecteur dévoué, lorsqu'elle put enfin en 1657 réunir quelques petites filles, pendant que M. Souart, prêtre de St-Sulpice, et premier curé de Ville Marie, se faisait gloire d'être le premier maître d'école des garçons.

Enfin ce qui donnait aux nobles qualités de notre héros un éclat incomparable, c'était l'ensemble des vertus chrétiennes qu'il pratiquait à un sublime degré.— Chaste et pur comme un ange, désintéressé au point de laisser à ses compagnons d'armes tout le butin justement enlevé à l'ennemi, exempt de toute ambition et refusant le titre de gouverneur général de la Nouvelle-France par dévouement envers Ville-Marie, simple dans ses habits et sa nourriture, poussant la sollicitude jusqu'à la tendresse à l'égard de ses subordonnés, supportant les plus sanglants outrages avec un calme inaltérable et un aimable sourire, ferme et intrépide quand la justice l'exigeait, pieux sans ostentation, animé d'un zèle apostolique pour la conversion des barbares, gardant un silence absolu sur le bien qu'il avait fait, Maisonneuve était un grand homme et un saint.

En 1657, il eut la consolation de voir arriver les prêtres de St-Sulpice, attendus depuis la fondation de Ville-Marie; ce fut de son lit de mort, que M. Olier envoya comme premier Supérieur l'un de ses plus chers disciples, M. de Queylus avec trois compagnons, qui organisèrent parfaitement la desserte spirituelle de la colonie.

Quelques années plus tard, (1663), la Société de Notre Dame de Montréal, réduite à un petit nombre de membres, et incapable de soutenir plus longtemps les sacrifices qu'elle faisait si généreusement depuis plus de vingt ans, offrit à l'un de ses membres, M. de Bretonvilliers, successeur de M. Olier d'abord comme curé de St. Sulpice, ensuite comme Supérieur du Séminaire, de lui transmettre la Seigneurie de l'Île de Montréal, à condition qu'il paierait toutes ses dettes. Héritier fidèle des sentiments du saint prêtre qui avait été l'auteur et l'âme de cette glorieuse entreprise, M. de Bretonvilliers accepta cette donation onéreuse, et acquitta l'énorme dette avec sa fortune personnelle; puis il céda tous ses droits au Séminaire de St Sulpice de Paris, lequel, un siècle plus tard, transféra sans aucune restriction à la maison de St-Sulpice de Montréal ces mêmes droits, qui ont été, en 1840, reconnus par la couronne d'Angleterre.

Pendant près d'un quart de siècle, Ville-Marie avait grandi et prospéré, sous la tutelle de son héroïque gouverneur; mais Dieu voulait purifier la vertu de son serviteur par le creuset des tribulations.

La gloire de ses hauts faits et de sa noble vie, la fermeté avec laquelle il maintenait les sages règlements établis par le gouverneur général pour empêcher les horribles désordres qui résultaient de la vente des liqueurs enivrantes aux sauvages,—règlements violés par celui-là même qui en était l'auteur,—enfin d'autres griefs également honorables à notre héros, attirèrent sur lui une épreuve aussi injuste qu'humiliante.

Déponillé de sa charge de gouverneur de Ville-Marie, (1665), le grand homme ne prononça pas une parole de récrimination ou de plainte; laissant à Montréal tout ce qu'il possédait, il se retira à Paris, sans s'occuper de ses besoins temporels, auxquels le Séminaire de St. Sulpice se fit un bonheur de pourvoir. Là il vécut dans une retraite profonde, pratiquant les plus pures vertus, jusqu'au jour où il fut appelé à recevoir la récompense de ses travaux et de ses souffrances. (9 septembre 1676).

on de la jeunesse,  
struit, trouva en  
quelques petites  
de Ville Marie,

at incomparable,  
ublime degré.—  
ses compagnons  
oute ambition et  
par dévouement  
ant la sollicitude  
s plus sanglants  
t intrépide quand  
stolique pour la  
qu'il avait fait,

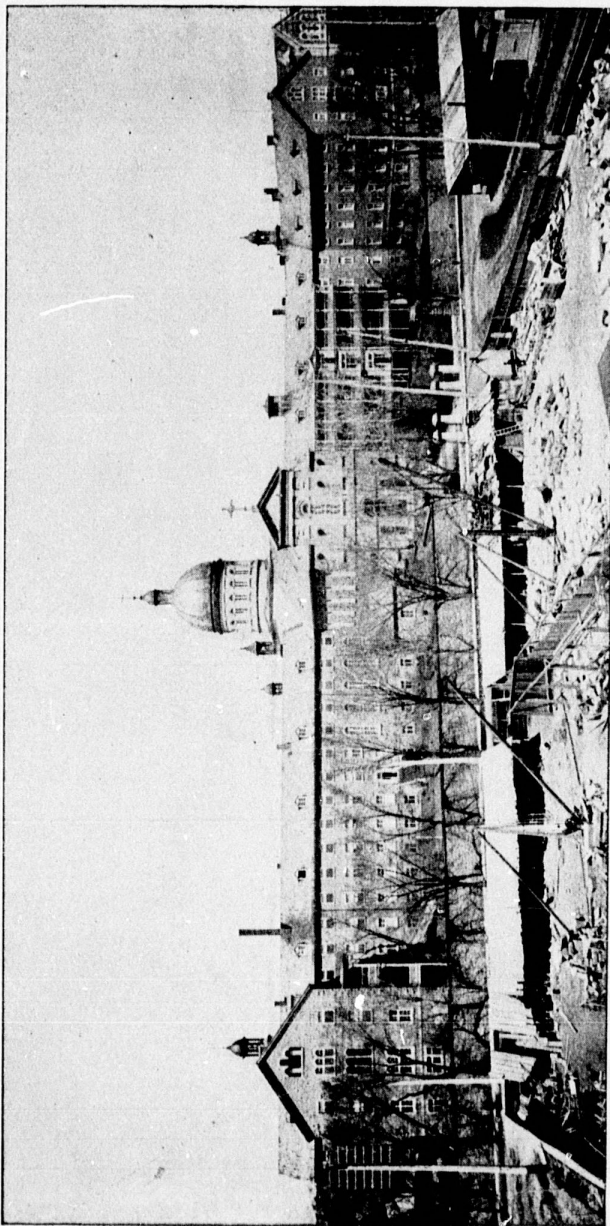
St-Sulpice, atten-  
rt, que M. Olier  
, M. de Queylus  
spirituelle de la

ame de Montréal,  
r plus longtemps  
t ans, offrit à l'un  
r d'abord comme  
lui transmettre la  
ses dettes. Héri-  
et l'âme de cette  
éreuse, et acquitta  
droits au Sémi-  
fera sans aucune  
bits, qui ont été, en

et prospéré, sous  
er la vertu de son

ec laquelle il main-  
empêcher les hor-  
es aux sauvages,—  
nfin d'autres griefs  
euve aussi injuste

), le grand homme  
issant à Montréal  
besoins temporels,  
voir. Là il vécut  
, jusqu'au jour où  
de ses souffrances.



HOTEL-DIEU, MONTREAL.



TH  
Ov  
TH  
As

TH  
As  
Fa  
Bu

No  
No  
To  
TH

TH

TH  
Be  
To

TH  
TH  
Hi

At

TH  
TH  
TH

In

W  
W  
Le  
Ho

Th  
Or  
Th  
W

No  
Ma

He  
Ma

An  
W  
Lo  
Of

## MAISONNEUVE.

The leaf in the forest had budded, of verdure a billowy sea  
Over the woodland was flowing, o'erwhelming valley and lea.  
The great river, bright in the sunshine, set the isle in a circlet of gold  
As it swept to its tryst with the ocean, through realms of riches untold.

The slow-moving oar cleft the water, the balmy May breeze filled the sails.  
As the wanderers drew near their haven, afar from the sea and its gales ;  
Far, alas, from the land of their fathers, too near the fierce Indian knives.  
But the pilgrims, to fear ever strangers, to the Cross had entrusted their lives.

Not sordid were they. Not the treasures of earth they had come to pursue,  
Not for honor nor glory. Far nobler the object our sires had in view  
To carry the cross to the savage, braving danger and travail they came.  
They came for the love of the Virgin, a city to found in her name.

Their hearts were o'erflowing with gladness. They sang as they drew near the  
strand.  
Their barks gently touched on the shingle, and Maisonneuve, leaping to land,  
Bent his knee, and the others knelt with him, uplifting their voices in prayer  
To the Ruler of all, while, prophetic, the priest in his vestments stood there.

The shadows of twilight were falling, the frogs loudly piped in the marsh,  
The wild duck lurked in the shallows, and anear screamed the kingfisher harsh,  
High above swept the night-hawk in circles, in the meadow the fireflies gleamed  
bright  
And were caught, to adorn the rude altar with garlands of pulsating light.

The wanderers calmly sought slumber. The sentinel stood at his ease,  
The rivulet gurgled and eddied, and answered the murmuring trees,  
The mountain loomed dark in the distance, and the wolf, looking down from  
the height,  
In wonder and awe, saw the camp fire that burned on a city's birth night.

Why ask how that mustard seed flourished, and spread its great branches abroad,  
Why ask at what sacrifice nourished or watered with what noble blood ?  
Let the pages of history answer. There tis written in letters of gold  
How each man was a Christian and soldier, who founded Ville-Marie of old.

They lived on the confines of chaos. Whenever the savage horde broke  
On the ill-fated colony, they were the first whose arm parried the stroke.  
They were Dollards in heart and went ever to torture and death with a smile,  
While the women, like angels of mercy, stanch'd their wounds and their woes  
did beguile.

None braver, and no one more gentle, none wiser in council than he  
Maisonneuve, this, the new world's defender, who for God held his whole life  
in fee.  
He led them in worship, consoled them when swifter their troubles did fall,  
Maisonneuve the undaunted, the founder, Æneas of old Montreal.

And here where he battled lone-handed with savages thirsting for blood,  
Where now beats the pulse of a city, the heart of a new nationhood,  
Long years may his monument stand that our children may ask and be told  
Of the leader who founded Ville-Marie, and honor the heroes of old.

BELLTOWERS, LACHINE

ARTHUR WEIR.

## COMITÉ DU MONUMENT DE MAISONNEUVE :

---

HON. JUGE S. PAGNUELO,	<i>Président</i>
J. P. CLEGHORN,	<i>Vice-Président</i>
VTE DE LA BARTHE,	<i>Secrétaire</i>
R. WHITE,	<i>Trésorier</i>
J. D. ROLLAND,	"

Sir Wm. H. Hingston	Raymond Préfontaine
Hon. J. Royal	L. G. A. Cressé
Jacques Grenier	De Léry MacDonald
Dr. J. L. Leprohon	Lucien Huot
J. A. U. Beaudry	W. D. Lighthall.

---

### COMITES POUR LES FETES D'INAUGURATION

#### COMITE D'ORGANISATION :

LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE,

J. P. Cleghorn	R. White
N. H. Hurteau	Major J. P. A. Destroismaisons
Jacques Grenier	Alphonse Racine
W. W. Ogilvie	W. D. Lighthall
J. D. Rolland	J. A. U. Beaudry

Lucien Huot.

#### COMITE D'INVITATIONS :

LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE,

Sir Donald Smith	Hon. J. A. Drummond
Hon. Juge Baby	Dr. Leprohon
Hon. Juge Würtele	Raymond Préfontaine
Sir Wm. H. Hingston	L. G. A. Cressé
Hon. J. Royal	H. Laporte.

#### COMITE DES INSCRIPTIONS :

LE PRÉSIDENT ET LE SECRÉTAIRE.

Hon. J. Royal	Sir Wm. H. Hingston
Philippe Hébert	W. D. Lighthall.

EUVE:

éfontaine  
essé  
cDonald  
t  
hall.

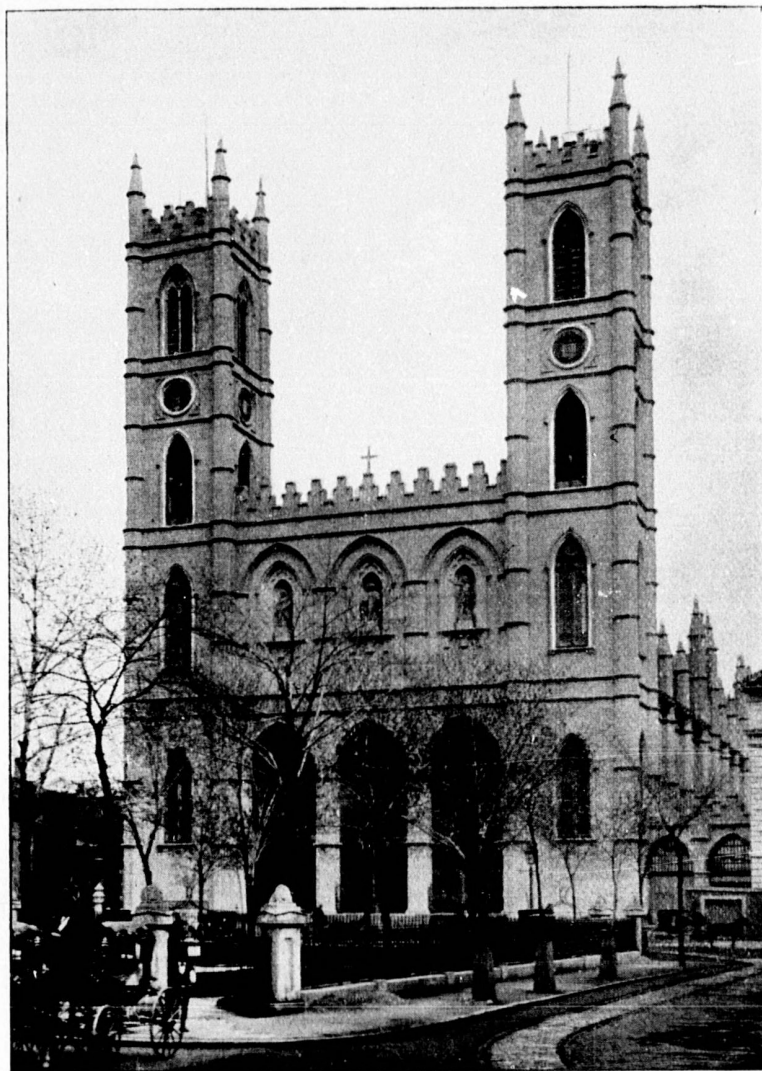
ON

estroismaisons

y

Drummond  
on  
réfontaine  
essé

Kingston  
ull.



EGLISE DE NOTRE-DAME, MONTRÉAL



# MONUMENT DE MAISONNEUVE

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Le Gouverneur-Général, Son Excellence Lord Aberdeen ...\$	50.00		
Le Gouvernement Fédéral.....	1000.00		
Le Lieutenant-Gouverneur, Son Honneur J. A. Chapleau....	200.00		
Le Gouvernement Provincial.....	1500.00		
Le Gouvernement Français, (500 francs).....	100.00		
Le Consul Général de France, A. Kleczkowski .....	10.00		
M. l'abbé Colin, Supérieur du Séminaire St-Sulpice.....	2500.00		
La Cité de Montréal.....	12000.00		
Sir Donald Smith.....	500.00	Dawes & Co.....	50.00
Ph. Hébert, artiste-sculpteur....	500.00	J. M. Fortier.....	50.00
Plusieurs prêtres du diocèse de Montréal.....	317.25	Echevin R. W. Smith.....	50.00
Bank of Montreal.....	250.00	Hon. L. R. Masson.....	50.00
Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal.....	250.00	Sir A. P. Caron.....	50.00
Banque d'Hochelega.....	200.00	Sir J. Hickson.....	50.00
Banque Jacques-Cartier.....	200.00	Eusèbe Senécal & fils.....	50.00
Les Religieuses de l'Hôtel-Dieu.....	200.00	F. X. St. Charles.....	50.00
Banque du Peuple.....	200.00	W. Dow & Co.....	50.00
Perrault, Mesnard & Venue.....	171.00	Hon. Arthur Boyer.....	50.00
Hugh Graham, .....	100.00	Employés de la Banque d'Hochelega.....	46.25
Jacques Grenier.....	100.00	Gazette Printing Co.....	42.15
Sa Grandeur Mgr Fabre.....	100.00	Rouer Roy, C. R.....	40.00
Merchants' Bank of Canada.....	100.00	Le Star.....	37.50
Banque Nationale.....	100.00	La Presse.....	35.30
Banque Ville-Marie.....	100.00	L' Monde.....	35.00
Raymond Préfontaine, Echevin.....	100.00	Employés de la Banq. du Peuple.....	30.00
Hon. Georges A. Drummond .....	100.00	Morton, Philipps & Co.....	30.00
Hon. Louis Beaubien.....	100.00	C. Bickerdike.....	25.00
W. W. O'Gilvie.....	100.00	Thomas C. Brainard.....	25.00
Hon. J. A. Ouimet .....	100.00	Ami.....	25.00
Chaput Fils & Cie.....	100.00	C. H. Catelli.....	25.00
J. O. Villeneuve, Maire.....	100.00	E. Gohier.....	25.00
J. O. McKenzie & Co.....	100.00	L. G. A. Cressé.....	25.00
Echevin J. Brunet.....	100.00	L'Assurance Royale.....	25.00
N. A. Hurteau, Echevin.....	100.00	Révérèndes Dames de la Congrégation.....	25.00
Laporte, Martin & Cie.....	100.00	Garand & Terroux.....	25.00
G. N. Ducharme.....	100.00	S. Greenshields & Sons.....	25.00
Joël Ledue .....	100.00	Hôpital Génér. des Sœurs Grises.....	25.00
T. Nadeau.....	100.00	Hon. Edward Murphy.....	25.00
C. T. Viau, Sr.....	100.00	Echevin J. Nolan.....	25.00
Hon. Alphonse Desjardins.....	100.00	C. A. Briggs .....	25.00
W. Clendenning & Sons.....	100.00	Echevin D. Wilson.....	25.00
J. B. Rolland & Fils.....	100.00	D. Parizeau, M.P.P.....	25.00
Le Collège Sainte-Marie .....	100.00	Hon. J. R. Thibaudeau.....	25.00
Employés de la Banque d'Épargne.....	84.00	Sir W. H. Hingston.....	25.00
St. Lawrence Sugar Ref. Co.....	55.00	Hon. F. E. Gilman .....	25.00
Hon. L. O. Taillon.....	50.00	J. A. Descarries, M.P.P.....	25.00
Thibaudeau Bros.....	50.00	Echevin Savignac.....	25.00
Robert McKay.....	50.00	Echevin P. Kennedy.....	25.00
Hon. Juge Pagnuelo.....	50.00	Echevin Tansey.....	25.00
Gault Bros. & Co; .....	50.00	Echevin Hurtubise.....	25.00
A. F. Gault.....	50.00	J. Bumbray.....	25.00
James O'Brien, Sr.....	50.00	La Minerve.....	25.00
Echevin J. Robert.....	50.00	Donald McMa-ter, C. R.....	25.00
James Johnson & Co.....	50.00	L'Hon. J. G. Laviolette.....	25.00
C. T. Viau, Jr.....	50.00	L'Hon. J. K. Ward.....	25.00
John Duncan & Co.....	50.00	Révèrend G. Bourassa.....	20.00
C. Desmarteau.....	50.00	Cadioux & Derome.....	20.00
J. Barsslou & Co; .....	50.00	R. Bellemare.....	20.00
L. Cousineau.....	50.00	H. Morgan & Cie.....	20.00
Dr E. P. Lachapelle.....	50.00	Silverman & Co.....	20.00
Davis & Sons.....	50.00	Robert Reford & Co.....	20.00
Hodgson, Summer & Co .....	50.00	Crathern & Caverhill.....	20.00
L. J. Forget & Cie.....	50.00	Henri J. Barbeau.....	20.00
J. McCready & Co.....	50.00	Letourneux, Fils & Cie.....	20.00
Bisaillon, Brosseau & Lajoie .....	50.00	Ch. Langlois.....	20.00
Hudon, Hébert & Cie.....	50.00	Hon. G. A. Nantel.....	20.00
F. X. Craig.....	50.00	Hon. J. S. Hall.....	20.00
Chs. Lacaille & Cie .....	50.00	J. O. Gravel.....	20.00
Merchant's Bank of Halifax .....	50.00	L. J. Ethier.....	20.00
Racine & Cie.....	50.00	O. Faucher .....	20.00
T. D. Shallow.....	50.00	Z. Lapierre.....	20.00
J. L. Cassidy & Cie.....	50.00	L. H. Hébert.....	20.00
T. J. G. Foisy.....	50.00	Dr. J. W. Mount.....	20.00
N. Quintal & Fils.....	50.00	Alphonse Leclair.....	20.00
Mongenais, Boivin & Cie.....	50.00	D. Masson & Co.....	20.00
Beauchemin & Fils.....	50.00	Le Witness.....	18.75
Hon. L. Tourville.....	50.00	V. Marin, souscriptions diverses.....	16.00
		Beaudin, Cardinal & Loranger..	15.00

Hurtubise & St-Cyr.....	15.00	R. Charlebois.....	5.00
Le Vicomte de la Barthe.....	15.00	Edm. Guerin.....	5.00
Dr. J. L. Leprohon.....	15.00	R. S. Jamieson & Co.....	5.00
Montreal Herald.....	14.25	N. E. Hamilton.....	5.00
La Patrie.....	11.75	C. R. Phillipps & Co.....	5.00
Hon. Juge Sir Lacoste.....	10.00	Picault & Contant.....	5.00
"    Wurtele.....	10.00	W. D. S. rond & Son.....	5.00
"    Baby.....	10.00	Hon. J. McShane.....	5.00
"    Loranger.....	10.00	Robert Evans.....	5.00
"    Tait.....	10.00	C. T. Hart.....	5.00
"    Doherty.....	10.00	Révèrend A. Décary.....	5.00
"    Davidson.....	10.00	Frank Magor & Co.....	5.00
"    Charland.....	10.00	Révér. Soeurs de la Providence..	5.00
"    Jetté.....	10.00	Wm. Sclater & Cie.....	5.00
"    Gill.....	10.00	L. E. N. Pratte.....	5.00
"    Hall.....	10.00	M. Beullac.....	5.00
"    DeLorimier.....	10.00	Dr. Durocher.....	5.00
"    Ouimet.....	10.00	L. H. Taché.....	5.00
Arthur Gagnon.....	10.00	Lawrence & Co.....	5.00
Cy. Filiatrault.....	10.00	A. Gosselin.....	5.00
C. N. D. Osgood.....	10.00	Abraham Rastoul.....	5.00
J. X. Perrault.....	10.00	D. C. Brosseau.....	5.00
N. Charbonneau.....	10.00	Michael Guerin.....	5.00
L. Gnaedinger & Son.....	10.00	R. McShane.....	5.00
Joseph Haynes.....	10.00	F. X. Benoit.....	5.00
Chambre de Commerce fran- caise.....	10.00	N. Collin.....	5.00
W. Kinloch.....	10.00	P. D. Dods & Co.....	5.00
W. D. Lighthall.....	10.00	Dr. J. V. Lalonde.....	5.00
R. Lewis & Co.....	10.00	Wm. Ewing & Co.....	5.00
N. Pérodeau.....	10.00	Galibert & Frères.....	5.00
Massey, Harris & Co.....	10.00	Coutlée & Lamarche.....	5.00
Wm. Farrell, echevin.....	10.00	Pierre Dansereau.....	5.00
Dr. J. G. Laviolette.....	10.00	W. Kearney.....	5.00
Joseph Coristine & Co.....	10.00	B. E. McGale.....	5.00
Tees, Wilson & Co.....	10.00	A. Dubord & Cie.....	5.00
H. A. Nelson & Son.....	10.00	E. H. Lemay.....	5.00
Quelques élèves du Mt. St-Louis.	10.00	P. J. Martineau.....	5.00
J. S. Vipond.....	10.00	Honoré Gervais.....	5.00
J. C. Beauchamp.....	10.00	J. A. Madore.....	5.00
Greene & Sons Co.....	10.00	J. A. C. Madore.....	5.00
Thouret, Fitzgibbon & Co.....	10.00	S. Beaudin.....	5.00
Frank J. Hart.....	10.00	J. Bruchési.....	5.00
Cash.....	10.00	O. Taillefer.....	5.00
Brophy, Cairns & Co.....	10.00	F. Cusson.....	5.00
Gouin & Lemieux.....	10.00	P. Demers.....	5.00
Glover & Brais.....	10.00	O. Dufresne.....	5.00
Ed. Schultze.....	10.00	C. P. Chagnon.....	5.00
J. A. Vaillancourt.....	10.00	O. Soulière.....	5.00
R. Wonham & Sons.....	10.00	O. Mailloux.....	5.00
Hector Prévost.....	10.00	P. M. Mailloux.....	5.00
James Rattray & Co.....	10.00	J. B. Pilon & Fils.....	5.00
Rolland Bros.....	10.00	Louis Bolduc.....	5.00
Nelson W. Smith.....	10.00	A. Dorion.....	5.00
H. A. Allan & Co.....	10.00	L. O. David.....	5.00
T. J. Judah.....	10.00	S. Demers.....	5.00
E. Cavanagh.....	10.00	J. S. Leslie.....	5.00
H. Dufort.....	10.00	Lewis Bros.....	5.00
L. J. A. Surveyer.....	10.00	H. Lamontagne.....	5.00
E. A. Généreux.....	10.00	W. Evans.....	5.00
Robitaille & Cie.....	10.00	A. Baile.....	5.00
S. Delorme.....	10.00	T. Robertson.....	5.00
C. Glackmayer.....	10.00	Hodgson Bros.....	5.00
Ech. Marsolais.....	10.00	Cunningham & Lemesurier.....	5.00
James Sheridan.....	10.00	M. Davis.....	5.00
M. Krantz (Paris).....	10.00	Rév. Chanoine Bourgeault.....	5.00
Renaud, King & Patterson.....	10.00	"    Leblanc.....	5.00
H. Birks.....	10.00	"    Racicot.....	5.00
Hon. J. J. Curran.....	10.00	"    Bruchési.....	5.00
Henry Hogan.....	10.00	"    Archambault.....	5.00
Armand Provost.....	10.00	Belhouse, Dillon & Co.....	5.00
G. Fauteux.....	10.00	N. Mathieu.....	4.00
J. B. Walker & Co.....	10.00	Capitaine de Frégate Krantz...	4.00
J. H. Kennedy.....	10.00	J. H. Barr.....	3.00
Jos. Lamarche.....	10.00	Amiral Abel de Libran.....	3.00
Blouin, Desforges & Latourelle.	6.30	N. Tousignant.....	3.00
J. Millen & Co.....	5.00	G. Coutlée.....	2.00
J. B. Larue.....	5.00	J. A. Normandin.....	2.00
L. Beauchamp.....	5.00	Larose & Paquin.....	2.00
Jos. Contant.....	5.00	Dufort Frères.....	2.00
F. Froidevaux.....	5.00	O. Courtemanche.....	2.00
T. Tiffin.....	5.00	Dr. F. Cypriot.....	2.00
L. J. D. Papineau.....	5.00	F. G. Crépeau.....	2.00
J. E. Semple.....	5.00	A. Carmel.....	2.00
Auguste Comte.....	5.00	Jos. Marien.....	2.00
R. J. Latimer.....	5.00	G. H. Featherstone.....	2.00
Alf. Chouillou.....	5.00	Jos ph Montpetit.....	2.00
C. de B. Leprohon.....	5.00	E. P. Ronayne.....	2.00
Georges Brush.....	5.00	J. F. Lanoix.....	2.00
Bilodeau & Renaud.....	5.00	Henri Dubois.....	2.00
C. R. Hosmer.....	5.00	A. Prud'homme.....	2.00
J. O. Marceau.....	5.00	W. R. Spence.....	1.00
W. P. Currie.....	5.00	A. J. Vallière.....	1.00
J. G. Gratton.....	5.00	J. A. Marsan.....	1.00
A. de Martigny.....	5.00	Léon Larin.....	1.00
Argent.....	5.00	Moise Longtin.....	1.00
		Amédée Leblanc.....	1.00





